OBJECTIF DE LA LIBERTE
– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE
– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

LA LIBERTÉ

Vol. 60 No 46 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 21 FEVRIER 1973 15¢



La semaine scoute lancée

Ces personnes se sont mérité le noeud Gilwell, ayant terminé la première partie d'un cours de formation de chef scout.
En première rangée (de gauche à droite) : Antoine Magne, Monique Vielfaure, Marcelle Fournier, Laurette Morentette et Rose Morier. Rangée du fond (de gauche à droite) : Marcel Jamault, Léon Gagnon, Marc Granger, Donald Morentette et Paul Morin. (voir page 8)

UNE DECISION LA SEMAINE PROCHAINE

INTERVENTIONS DEVANT LE CRTC

"Personne ne s'oppose vraiment à la vente de CKSB. On profite simplement de l'occasion pour faire connaître nos demandes devant le CRTC, en ce qui a trait au développement régional de Radio-Canada". - Telle était la déclaration, le mardi 20 février, de M. Roger Collet, président de la Société franco-manitobaine, lors d'une conférence de presse, alors qu'il résumait les événements de la journée précédente à Montréal.

C'est en effet lundi que le cas de la vente de CKSB à la Société Radio-Canada fut apporté, pour approbation, devant le Conseil de Radio-Télévision canadienne. Le CRTC, qui siège pour une semaine, entendra plus de 50 différentes demandes. Lundi, on a discuté du cas CKSB pendant trois heures de temps et, d'ici une semaine, nous aurons des précisions sur la décision du CRTC quant à cette vente.

Le CRTC a d'abord entendu lundi les détails de la vente proposée, présentés de la part de CKSB par M. Roland Couture.

Ensuite, au courant de la période d'interventions recevables, M. Collet s'est prononcé en qualité de représentant de la société franco-manitobaine, s'affirmant en faveur de la vente, sous la réserve que certaines conditions soient respectées, et qu'elles soient inscrites dans le contrat de vente. Parmi ces "conditions à respecter", on signale :

- que la direction locale de CKSB ait pleine autorité pour adapter l'horaire de base et la programmation aux besoins et aux aspirations de la population franco-manitobaine;
- que Radio-Canada voit à recruter parmi la population franco-manitobaine, le personnel administratif, technique et autre requis pour le bon fonctionnement de CKSB;
- que les événements locaux (manifestations culturelles, sports, festivals, politique, etc.) aient priorité sur les programmes du réseau.

M. Maurice Gauthier, présent à titre personnel, a appuyé les déclarations de M. Collet, apportant quantité d'exemples ou il serait possible à Radio-Canada de "se régionaliser", citant des émissions diffusées au national, mais qui étaient d'un intérêt et d'un contenu presque exclusivement québécois.

Une autre intervention se faisait de la part de six délégations de différents groupes ethniques, qui ont présentement un temps alloué sur les ondes de CKSB pour des émissions en leur langue. Ne s'opposant pas à la vente de CKSB à la Société Radio-Canada, ces délégations profitaient de toute façon de ce cas pour demander des réformes du côté linguistique dans les politiques de Radio-Canada.

Il semble que les délégations manitobaines n'étaient pas les seules à mettre de l'emphase sur le développement régional de Radio-Canada, et que d'autres "cas" présentement devant le CRTC déplorent ce manque de développement par Radio-Canada dans leurs régions respectives.



Un autre gagnant

Présentation d'un télé-couleur, prix d'entrée à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface par le Dr Claude Bernier, à droite, au gagnant M. Louis Danais; au centre, M. Guy Carrière, Gérant. (rapport et nouvel exécutif, page 3)

brasse et cuit...



LU POUR VOUS. "La famille, voilà ce qui a sauvé le français", peut-on lire dans la plus récente Revue des éducateurs franco-manitobains. Dans un bref historique de l'éducation en français au Manitoba, M. Aimé Delaquis (Conseiller pédagogique au Ministère d'éducation) indique que si le français a survécu depuis 1916, date où l'on perdait le droit à une éducation bilingue, c'est bel et bien par l'unité de la famille où "on continuait à vivre certaines coutumes traditionnelles, au lieu de passer son temps à se laisser glisser passivement devant la boîte magique", de souligner l'éditorialiste. La progression historique de la requête de nos droits aboutit à l'adoption de la loi 59 en 1967, permettant l'enseignement en français jusqu'à 50 p.c., et finalement à la loi 113 en 1970, qui permet l'enseignement total en français. Toujours selon M. Delaquis, "après 54 ans, la situation est renversée. L'enseignement en français n'était plus un privilège, mais un droit, légalement énoncé dans un texte de loi".

PARENTS, PRENEZ NOTE. Dans un autre article de la Revue des EFM, article intitulé "Le bilinguisme aux Etats-Unis", l'auteur appuie la théorie que c'est entre l'âge de trois et cinq ans la période idéale pour débuter l'enseignement d'une seconde langue. C'est entre l'âge de trois et cinq ans qu'un enfant a de "l'oreille" pour une langue étrangère, sans que cette seconde langue fasse concurrence à sa langue maternelle : "à cet âge, l'enfant n'a pas encore perdu sa placidité mentale. Il n'a pas peur de faire des fautes orales. Il récite individuellement sans être mal à l'aise et a un grand désir d'imitation."

•

Le Manitoba Theatre Centre connaît un autre succès foudroyant avec la pièce "Guys and Dolls", présentement à l'affiche. La troupe jouera à guichet fermé pour 21 des 24 présentations devant se terminer le 24 février. Pour cette raison, le MTC a décidé de prolonger la durée de cette production jusqu'au 3 mars; on estime que 20,000 personnes auront vu "Guys and Dolls", soit à 96 p.c. de la capacité du théâtre.

EN PLEIN FESTIVAL. Le vendredi 24 février sera sans doute pour bon nombre de personnes, le point culminant du Festival du Voyageur: le Bal du gouverneur se déroulera à l'Hôtel Fort Garry, avec musique, chant, danse et consommations. Au cours de la soirée, les Gais Manitobains présenteront des danses folkloriques pour le plaisir de tous.

MOINS D'ENSEIGNANTS, M A I S DES ENSEIGNANTS PLUS QUALIFIES, est la déclaration faite la semaine dernière par la Manitoba Teacher's Society, en rapport aux éducateurs manitobains. Selon les statistiques de la Société des enseignants, en septembre 1972, le nombre d'enseignants au Manitoba était à la baisse comparativement aux années précédentes (1.7 pour cent), soit de 11,816 en 1971, et 11,621 en 1972. Le contraste est plus frappant si l'on considère les chiffres sur une période de douze ans : en effet, de 1960 à 1972, il y avait une augmentation annuelle de 5 pour cent dans le nombre d'enseignants. Cependant, en septembre 1972, 28.7 pour cent des enseignants d'écoles élémentaires détenaient un ou plusieurs degrés, soit une augmentation de 3.9 pour cent de 1971. Les statistiques émises révèlent encore qu'on a dû embaucher en 1972, 95 enseignants non-qualifiés.

La revue NATIONAL GEOGRAPHIC, qui compte des millions d'abonnés et finance toutes sortes d'explorations, aurait découvert, par l'entremise d'un médecin gérontologue, Alexander Leaf, le plus vieil homme vivant au monde..., semble-t-il, que c'est au village de Barzavu, en Azerbaïdjan, où vit encore M. Shirali Mislimov, né en ... 1805! ! ! Semble-t-il qu'il monte encore à cheval, cultive encore un verger qu'il avait planté en 1870. Vivre cent soixante-huit ans, est-ce possible? Si ce l'est, ce n'est certainement pas en suivant le régime de vie des canadiens ou américains!



Les droits de l'homme

Une instruction dans la philosophie et la pratique des droits de l'homme est donnée dans différentes écoles du Manitoba, grâce à la Commission manitobaine des droits de l'homme. Sur la photo, on voit un instructeur qui anime une discussion avec des étudiants. Le but est non seulement d'augmenter leurs connaissances des divers droits civiques, mais également de leur inculquer le respect des droits des autres. Il importe d'attaquer ce processus du stéréotype des individus chez les jeunes avant que les concepts discriminatoires soient trop fortement imbibés dans leurs cerveaux.

CONTRE LA CENTRALISATION DES ÉCOLES

Le ministre de l'éducation au Manitoba, M. Ben Hanuschak, annonçait dernièrement le support de la province dans un projet d'étude des alternatives éducatives dans le cas de petites écoles rurales.

La Division scolaire Turtle Mountain, le principal de l'école de Ninette, le Comité scolaire de Ninette, et la section Recherches du département d'Education, se sont mis d'accord pour un projet de 18 mois visant le développement des chances éducatives importantes et fructueuses pour les enfants fréquentant une petite école.

"Depuis quelque temps, affirme M. Hanuschak, mon département est intéressé aux occasions de développement éducatif dans les petites communautés rurales." M. Hanuschak signale un degré de sympathie de la part de son département envers les parents habitant une région pas très peuplée, et qui ne veulent pas que leurs enfants soient transportés hors de leur région à une école "centralisée".

"La politique du gouvernement provincial, de préciser M. Hanuschak, est de supporter les programmes encourageant les Manitobains de communautés rurales de demeurer dans leur région, s'il le désirent; c'est en effet une des façons par lesquelles on compte entraver le mouvement rural-urbain, soit en accordant une variété de services aux communautés rurales."

L'aide de la province dans ce projet consiste en services consultatifs, personnes-ressources, ainsi qu'une certaine aide financière.

A compter du 6 février, 11 étudiants des septième et huitième années ont été réinscrits à l'école de quatre pièces, qui accommode 81 étudiants de la première à la huitième année. Auparavant, on voulait transporter ces 11 étudiants à Killarney.

L'école de Ninette a été choisie pour participer dans ce projet à cause du haut degré d'intérêt déjà démontré par la communauté. Mais on espère que l'information et l'expérience obtenues au cours de la période de 18 mois pourra servir à venir en aide à d'autres communautés rurales qui font face à de semblables problèmes.

SEMAINE SCOUTE INTERNATIONALE

Du 18 au 25 février, quinze millions de jeunes célèbrent la semaine scoute internationale. C'est pour eux l'occasion de faire connaître au public la merveilleuse aventure du scoutisme.

Le scoutisme a été fondé par hasard par un militaire britannique qui voulait mettre un peu d'humour et de vérité dans la formation. Robert Baden-Powell avait compris que la vraie vie dans la nature ferait plus pour susciter l'intérêt et l'apprentissage des jeunes que les traditionnels cours théoriques.

A ce titre, Baden-Powell peut être classé parmi les grands pédagogues qui ont bouleversé le monde de l'éducation, avec Decroly, Montessori, Claparède...

Ainsi, les jeunes scouts rêvent d'aventure et prennent les moyens de les réaliser avec l'aide des adultes. C'est ainsi qu'ils découvrent les valeurs nécessaires à la vie en groupe. Ils apprennent à se débrouiller, à prendre des responsabilités, à respecter les autres, à développer des techniques...

Jamais, mouvement de jeunesse et d'éducation n'a mobilisé tant de jeunes. Ils sont aujourd'hui, quinze millions dans 105 pays. Plus d'un million d'adultes acceptent de s'occuper d'eux bénévolement.

C'est grâce à cet encadrement d'adultes qualifiés que le scoutisme peut continuer à progresser.

SUBVENTION FÉDÉRALE À THÉÂTRE CANADA

OTTAWA – Le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a annoncé l'octroi d'une subvention de $30,000 à Théâtre Canada.

A l'occasion du 40e anniversaire de cet organisme, le gouvernement fédéral lui accorde son aide en vue de lui permettre de poursuivre son travail dans le domaine du théâtre amateur canadien. Depuis quelques années déjà, Théâtre Canada organise un concours annuel d'art dramatique. Il est maintenant devenu l'organisme national de coordination dans le monde du théâtre amateur; ses activités comprennent l'organisation d'ateliers d'art dramatique, de projets d'animation, de création et de mise en scène, ainsi que la tenue de festivals annuels distincts des concours.

La subvention fédérale est accordée au titre des dépenses administratives essentielles qu'entraînera la mise en oeuvre du programme d'activités élargi.



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

VIEILLES MAISONS

Nos vieilles maisons sont les témoins fidèles de notre histoire. Le vocabulaire de la construction est rempli de termes bien de chez nous. La galerie par exemple. Mot, entend-on souvent dire, j'aime me reposer sur ma galerie l'été, et regarder les gens passer. Notre galerie est une réalité bien québécoise. Le dictionnaire Furetière, de 1701, décrit la galerie comme étant le lieu couvert d'une maison, accroché littéralement au pignon du logement. Et non, comme aujourd'hui, devant ou derrière la maison. Le porche est un vestibule. Notre galerie n'est pas un porche, alors qu'en anglais porch signifie à peu près la galerie québécoise.

Au sens figuré, "pour la galerie" signifie parler dans le but d'être entendu par d'autres personnes que son interlocuteur. La galerie était l'emplacement réservé aux spectateurs d'un jeu (de paume, par exemple). Notre maison fut parfois une simple cabane (La Sagouine vit dans une cabane de bois). Mais savez-vous que le mot cabane a désigné en Nouvelle-France une sorte de lit-alcôve? Meuble d'origine normande, la cabane était dans ce sens une cage de bois (d'où le nom, je suppose) dont les traverses étaient fermées par des rideaux coulissants. Ce meuble normand s'écrit parfois avec deux "n". "Une cabane de menuiserie et un cabinet avec sa cave de pieux en terre", trouve-t-on dans un inventaire de 1692.

Ailleurs, on parle d'une "cabane à coucher". Le lit-alcôve existe encore dans certaines régions de Normandie. On trouve aussi en Normandie de vieilles maisons de torchis. On appelait ici la technique de torchis: le bousillage. On mélangeait de la terre détrempée et de la paille. Bousiller est aujourd'hui surtout un mot d'argot. Quand on dit à Paris: j'ai failli me faire bousiller par une bagnole, on ne pense absolument pas au bousillage de nos anciens maçons. C'est toutefois une image inspirée par cette technique. On appelait certaines "bâtisses" faites de torchis, des maisons "à la gasparde". Cette expression est plus difficile à expliquer. Le mot bâtisse a pris de nos jours un sens péjoratif. Un immeuble, un édifice, n'est pas forcément une bâtisse.

La Caisse Populaire présente son nouvel exécutif...



Le nouveau Conseil d'Administration de la Caisse Populaire de St-Boniface. Dernière rangée, de gauche à droite: MM. Lucien Bérubé (vice-président), Yves Fortier, Gérald Dorge, Joseph Grenier, Raymond Lafond. Première rangée: MM. Denis Collette, Gérard Therrien, Dr Claude Bernier (Président), Léo Clément.

Le 13 février dernier avait lieu au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface la 36e assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface. Le président, Dr Claude Bernier, dans son rapport faisait remarquer aux quatre cents personnes présentes les augmentations suivantes:

- L'actif $1,101,760.00 soit 27%
- Les dépôts $939,217.00 soit 25%

Le taux d'intérêt sur dépôts pour l'année 1972 fut élevé de 5% à 5 1/2% à l'Epargne Assurée et de 5 1/2% à 6% à l'Epargne Véritable. Une ristourne de 9% sera aussi remise sur les intérêts payés par les membres au cours de l'année 1972. Ce rabais signifie à l'emprunteur une réduction dans les taux d'intérêt, ex. 10.5% à 9.6%; 9.5% à 8.7%; 8.5% à 7.7%. Le montant global qui sera retourné aux emprunteurs est de $32,549.00. Le rapport financier démontrait que des revenus de $428,487.00. De ce montant 74.8% fut retourné aux membres sous forme d'intérêt et autres bénéfices.

M. Denis Lussier, directeur sortant de charge et architecte pour le nouveau projet de construction a fait une démonstration, démontrant les nouveaux bureaux de la Caisse. M. Lussier faisait remarquer dans sa présentation que les nouveaux locaux seraient environ deux fois et demi plus grands que les bureaux existants. Un deuxième plancher sera loué pour les bureaux commerciaux.

Election des directeurs au Conseil d'Administration (Quatre positions ouvertes). Furent élus pour trois ans: MM. Gérald Dorge, Raymond Lafond et Yves Fortier; pour deux ans M. Gérard Therrien.

L'assemblée tient à remercier MM. Jean Lavoie et Denis Lussier sortant de charge cette année après plusieurs années de service à la Caisse.

Le prix d'entrée (téléviseur couleur) fut gagné par M. Louis Danais du 265, rue Kitson.

Le Dr Bernier, en fermant l'assemblée fit remarquer aux membres que c'est grâce à leur participation que la Caisse a connu en 1972 un progrès sans précédent. Plus les membres encourageront leur Caisse plus ils en recevront les bénéfices. Après la réunion, les membres furent invités à prendre part au goûter préparé pour l'occasion.

EDITORIAL

"Qui dit fédéral dit bilingue"

A ceux qui pourraient se poser la question, je signale que le deuxième rapport du Commissaire des langues officielles (publication : janvier, 1973) est, sous une même couverture, imprimé dans les deux langues officielles du pays ... Ce qui n'exempte cependant pas le Commissaire de plaintes adressées à son égard. Ainsi, un journal hebdomadaire de l'Alberta s'est plaint auprès du Commissaire d'avoir reçu de ce dernier de la documentation uniquement en anglais. Le Commissaire s'excuse de cette inadvertance et fait parvenir de la documentation en français à ce journal.

Keith Spicer, Commissaire des langues officielles, n'a certainement pas la tâche la plus facile au Canada. Le rapport de l'année dernière exposait en détail sa mission :

> *"de surveiller, en qualité de mandataire du législatif, la réalisation de l'objectif fixé par la Loi sur les langues officielles, à savoir l'égalité du français et de l'anglais au sein de l'administration fédérale".*

La Loi, qui est en vigueur depuis le 7 septembre 1969, ne vise pas à "faire de tout l'monde des bilingues", comme se plaignent tellement souvent les anglais. Bien au contraire, la Loi vise à permettre à tous les canadiens de traiter avec toute administration fédérale dans la langue officielle de leur choix : non un bilinguisme individuel, mais institutionalisé. C'est le rôle de "l'ombudsman linguistique" de chercher à dissiper les problèmes posés par la Loi, de résoudre les brèches à cette Loi.

Où se situe la plus grande lacune dans le domaine du bilinguisme canadien? Selon Spicer lui-même, s'il y a une injustice généralisée, c'est bien les francophones du Canada qui la subissent. Il ne faut pas se laisser duper par les anglais qui lancent leur cri préjudiciable du "french power", sous prétexte que l'on favorise les francophones, tandis qu'eux seraient lésés dans leurs droits. Hélas ! Les services offerts en anglais partout au Canada par le gouvernement sont encore trop souvent refusés aux canadiens francophones, car on les considère encore comme des "prétentions exorbitantes". De fait, les statistiques du rapport du Commissaire indiquent que 79 p.c. des plaignants étaient francophones, 21 p.c. anglophones. Pas besoin d'élaborer, les francophones du Manitoba savent ce que c'est d'être lésés dans leurs droits linguistiques.

Le rapport indique encore que le Commissaire a reçu 745 plaintes au courant de l'année, comparativement à 181 la première année de l'existence de la Loi. L'Ontario se classe au premier rang, quant au nombre de plaintes formulées (222) : aucune surprise, puisque c'est dans cette province que se situe notre capital national, cette jungle linguistique. On a ensuite enregistré 167 plaintes en provenance du Québec, 113 de L'Alberta, et 71 du Manitoba. Onze plaintes provenaient de l'étranger . . . Oui, on peut se plaindre au Commissaire des langues officielles, même lorsqu'on est dans un autre pays, et le plus souvent on se plaint d'un manque de service en français à l'ambassade du Canada. Un exemple fait sourire : un Commissaire à Lyon (France) explique les bienfaits et progrès du bilinguisme au Canada. Au terme de son allocution, une auditrice lui tend une pochette d'allumettes-souvenirs en provenance de l'ambassade du Canada ; on y lisait l'avertissement "Close cover before striking" en anglais, mais non en français. Embarrassé et rougissant, le Commissaire a dû entreprendre les démarches nécessaires pour assurer le bilinguisme sur ces pochettes d'allumettes.

Parmi les institutions qui ont enregistré le plus grand nombre de plaintes, notons, en tête de liste, Radio-Canada (139 plaintes), suivi de Statistiques Canada (71 plaintes), les Postes (40 plaintes), les Chemins de fer nationaux du Canada (33 plaintes), et la Commission de la Fonction publique (25 plaintes). 44 p.c. des plaintes étaient recevables et fondées.

Les plaignants déplorent évidemment le manque de services dans la langue de leur choix, le plus souvent lorsqu'on demande un service en français. Ainsi à Winnipeg, une personne s'est plainte de ne pouvoir recevoir une réponse en français du bureau central des Postes ; le Commissaire intervient, et peut ensuite affirmer que "des mesures ont été prises afin de mettre au service du public un guichetier bilingue". On se plaint aussi de devoir épeler tous les mots quand on veut envoyer un télégramme en français ; d'obtenir une réponse rédigée en anglais à une demande écrite en français ; on se plaint que certaines institutions utilisent les média anglophones et non la presse francophone pour faire leurs annonces ; on se plaint de ne pouvoir obtenir des renseignements en français de Statistiques Canada à Winnipeg ; jusqu'à cette dame au Québec qui s'est plainte, après avoir taché ses vêtements en s'asseyant sur un banc fraîchement peinturé avec avertissement unilingue "Wet Paint" . . .

Mais les anglais n'acquiescent pas à ces plaintes facilement, ou du moins semblent le faire à contre-coeur. Ainsi, certains ne manquent pas de signaler, suite à une "recommandation" du Commissaire, que très peu de francophones demandent des services dans la langue française. A un reproche d'avoir manqué de fournir un service en français, l'un répond que, entre le 16 février et le 5 mars, il a bien servi les cinq francophones qui se sont présentés à leur bureau . . .

Peu importe, laissons de côté ces histoires de "prétentions exorbitantes", et sachons faire respecter nos droits linguistiques. Quand on dit fédéral, on dit bilingue, et si dans une institution fédérale vous ne pouvez pas vous faire servir en français, vous avez raison de vous plaindre auprès de notre ombudsman linguistique.

Hubert Pantel

Requiem pour une spectatrice "cultivée"

Chère Madame,

Si, comme vous le laissez entendre, le langage de Marie-Lou n'est ni français, ni "vous ne savez quoi", quel dialecte parlez-vous donc? Assez près de celui de la pièce, cependant, pour bien comprendre qu'il fallait avoir "de l'audace" pour la présenter. Alors, je me permettrai, comme vous, de signer une lettre au rédacteur où j'y laisserai accoucher quelques réflexions que je prétendrai de bon aloi. Je vous invite, par ailleurs, à découvrir, soit par la lecture, la télévision ou la radio, que les particularités de langage se retrouvent partout. Même en France (terre de la plupart de nos aïeux), les patois et les accents ont droit de cité !

Faudrait-il se trucider à la suite du succès remporté par cette pièce, jeter l'anathème sur tous ceux qui ont apprécié le spectacle de même que sur ceux qui l'ont livré? J'ai entendu dire, et j'en suis également persuadé, qu'avec le mystère de Noël, c'était le spectacle qui avait attiré le plus de monde... et du vrai monde. Vous même y compris et vos amis, sans doute... Serions-nous à ce point hypocrites et faire semblant de se voiler la face ou crier haro sur le beaudet? Si vous vous servez des média d'information francophones, vous avez sans doute été suffisamment renseignée quant au contenu et à la forme de la pièce de Tremblay pour vous abstenir d'y assister. A moins que vous y soyiez allée "déguisée" en monde ordinaire qui aime ça... Il ne suffit pas de se fermer les yeux ou crier plus fort son innocence pour être complice! Peut-être que le français de nos média ou la culture qu'ils laissent suinter ne vous semblent, aussi, qu'un charabias.

"Audace", dites-vous, que de présenter Marie-Lou? Là-dessus, je vous approuve; car il n'est pas facile de livrer et de faire passer un message aussi profond, de faire vivre des personnages aussi intenses avec autant de force. C'est d'ailleurs là ce qui ajoute au mérite du Cercle Molière. Quels qualificatifs faudrait-il attribuer à Jean-Louis Barrault et aux autorités du théâtre des Nations qui ont louangé cette pièce et même invité l'équipe de production "dans l'Europe"? Qui sommes-nous donc? Quelle compétemce ou possession tranquille de la vérité nous animent? Vous me rétorquerez que le gouvernement du Québec avait refusé toute aide à cet échange culturel. A cela, je vous répondrai tout simplement que les responsables de ce refus ont déjà quitté le gouvernement (comme vous voyez, le ridicule ne tue pas toujours, remerciez-en le Seigneur) et s'amusent encore probablement à refuser de s'attarder devant une toile de Buffet (c'est un peintre) de peur que le "lunch" qu'on leur offre ne les fasse engraisser.

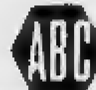
Et la mentalité du directeur !!! Un quoi n'avez-vous pas osé dire? Car vous, par contre, n'avez ni l'audace ni le courage d'aller au bout de votre pensée, contrairement aux personnages de Tremblay. Le directeur artistique du Cercle Molière vit en 1972-73. Et d'ailleurs, il ne doit pas être le seul "???" à en juger par le nombre de spectateurs qui ont vu la pièce. Je me souviens même que lors des premières représentations, Monseigneur Roy, ancien curé de la cathédrale, m'avait dit avoir aimé la pièce et qu'on ne pouvait traiter de tels problèmes du haut du prône, de peur d'être mal interprété. Serait-il, lui aussi un "???" ? Je ne tenterai pas de vous faire voir la vérité toute nue... ça vous choquerait. Allez nier que vous n'avez jamais eu, même dans votre adolescence (que certains ne quittent jamais), des "problèmes de cul" comme dit Léopold. Ça choque ou ça gêne de l'admettre... peut-être aussi que ça frustre !

Quant à la culture française, j'en déduis que vous n'êtes pas aussi "connaisseuse" que vous voudriez bien le laisser paraître. Ou bien ne s'est-elle pas attardée chez vous... Avez-vous bien lu Molière... en entier? Que non! Vous auriez déjà jeté le discrédit sur lui et la littérature

Suite à la page 28

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest Limitée,

Hubert PANTEL
REDACTEUR

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à LA REDACTION, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface (tél. 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit etre adressée au SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba (tel. 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au SERVICE DES ANNONCES, La Liberté, B.P. 96, Saint Boniface, Manitoba, (tél. 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL - Canada: $7.50
Etats-Unis: $8.50
Etrangers: $9.50

Les abonnements partent du premier numero du mois qui suit la reception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest, Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxieme classe. Enregistrement No 0477.

IMPÔT 1972

MERES QUI TRAVAILLENT

QUESTION A

Q. Je crois comprendre que les mères qui travaillent pourront maintenant déduire de leur revenu les frais de garde d'enfants à domicile. Quelles seront les conséquences de ce changement et la somme déductible pour les frais de garde d'enfants est-elle limitée?

R. La disposition relative à la garde d'enfants prévoit que d'une manière générale, lorsqu'une mère fera garder ses enfants pour pouvoir travailler, elle sera autorisée à déduire de son revenu les frais de garde, compte tenu de certaines limites.

QUESTION B

Q. Les frais de garde d'enfants sont-ils déductibles pour tous les enfants, quel que soit leur âge ou bien l'âge de l'enfant a-t-il quelque importance?

R. Oui. Les frais sont déductibles pour les enfants de moins de 14 ans à n'importe quelle période de l'année ou si l'enfant a plus de 14 ans, il faut qu'il ait été à la charge de ses parents en raison d'une infirmité physique ou mentale.

QUESTION C

Q. Quelles sortes de dépenses sont déductibles?

R. Les dépenses déductibles comprennent les frais de garde d'enfants à domicile et les frais de garderie, ainsi qu'un maximum de $15.00 par enfant par semaine pour le logement dans des pensionnats et dans des camps. Pour que les dépenses ou frais de garde d'enfants soient déductibles, il faut qu'ils soient faits au Canada; de plus, on ne considère que les dépenses relatives aux vêtements, au transport, à l'instruction ou aux soins médicaux comme des frais de garde d'enfants.

QUESTION D

Q. Dois-je conserver les reçus pour les frais de garde d'enfants ?

R. Oui. Les demandes de déduction pour frais de garde d'enfants doivent être appuyées par des reçus. Le nom et l'adresse de la personne que vous payez pour garder les enfants doivent être indiqués sur tous les reçus. Sauf pour un organisme comme une garderie, le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit également être indiqué sur le reçu. Vous ne devrez pas joindre ces reçus à votre déclaration mais vous devez les garder au cas où le ministère désirerait les examiner.

QUESTION E

Q. Combien peut-on déduire pour les frais de garde d'enfants et faut-il donner des renseignements sur la personne à qui les paiements ont été faits?

R. La mère peut déduire la somme réelle consacrée à la garde d'enfants pourvu que cette déduction n'excède pas : – $500 par enfant ou

– $2,000 pour la famille ou

– 2/3 du revenu gagné par la mère pendant l'année

Il y a deux autres conditions concernant la personne à qui sont payés les frais de garde d'enfants. Premièrement, les frais de garde d'enfants ne sont pas déductibles s'ils ont été payés à une personne déclarée comme personne à charge aux fins de l'impôt par un des parents ou à une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à un des parents par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption. Deuxièmement, toute déduction pour les frais de garde d'enfants doit être accompagnée d'un reçu sur lequel sont indiqués le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale de la personne à qui on a fait les paiements.

QUESTION F

Q. Un père peut-il déduire de son revenu des frais de garde d'enfants à domicile?

R. Le père peut déduire les frais de garde d'enfants si, au cours de l'année, il était célibataire, veuf, divorcé ou séparé au terme d'un accord écrit. Il peut également faire la déduction si la mère est incapable de prendre soin d'elle-même ou de ses enfants ou si elle doit rester 14 jours ou plus au lit, dans un hôpital, dans une chaise roulante, dans un hôpital pour malades mentaux ou en prison. La déduction du père se limite à $15 par semaine par enfant jusqu'à concurrence de $60 par semaine. Dans ce cas, la limite de $500 par enfant ou de $2,000 par année pour toute la famille s'applique également.

SANS MOI

"Et le simple acte de courage d'un homme simple est de refuser le mensonge. Que le monde s'y adonne, qu'il en fasse même sa loi – mais sans moi". (Soljénitsyne)

L'avortement, un mensonge que le monde, en ce moment, appuie avec force. Ce monde: celui des scientifiques malhonnêtes, des médecins corrompus, des théologiens pervers. Le monde des gens trompés dans leur moment de désespoir. Le monde où il n'y a plus de courage.

Il ne s'agira pas ici d'une polémique sur l'avortement, plutôt, il me sera permis de simplement faire état d'un geste unique, posé récemment par douze jeunes de la région de la Montagne. Ces jeunes gens ont voulu témoigner courageusement contre l'inextricable mensonge: l'avortement.

VISITE INATTENDUE – Mme Christiane Labossière, représentante de la section française de la Ligue pour la Vie, reçut le 6 février dernier la visite inattendue de ces douze jeunes. Décidés de faire quelque chose, de témoigner de leurs croyances, ils ont recueilli 750 signatures de personnes qui elles aussi s'opposent aux lois canadiennes permettant, à toutes fins pratiques, l'avortement sur demande.

C'est sûr que ce chiffre ne nous impressionnera pas à première vue. Mais, il représente quand même 750 personnes qui ont dit d'une façon concrète: non, j'en ai assez ! Et, pour que ces gens aient pu poser leur geste il aurait fallu douze jeunes assistés de deux pasteurs.

On ne s'est cependant pas arrêté à ce geste, aussi important soit-il. Les jeunes ont étudié, discuté, analysé tous les aspects du problème. Leur réflexion a donné lieu à leur action concrète. Entre autres, cette analyse les a amenés à rencontrer un médecin qui commet (pour reprendre le mot de M. Pantel) des avortements. (Cf. d'une région à l'autre, p. 7). Cette expérience aurait été si terriblement bouleversante qu'elle aurait eu un effet de stimulant : les jeunes sont résolus, plus que jamais de lutter plus fort !

On ne peut que les encourager. Pour les gens de la région de la Montagne, c'est un honneur d'avoir parmi eux des jeunes gens de la sorte. Paradoxalement, on aurait cru que c'aurait été les plus âgés qui auraient fait signer des pétitions. Mais qu'importe, l'action a été entreprise. Espérons qu'à l'avenir les adultes offriront leur support afin que les jeunes n'abandonnent pas la partie.

VINGT MILLE NOMS – Les noms recueillis par Albert Béguier, Denis Préjet, Andrée Picton, Marilyne Delaquis, Mariette Picard, Rita Foidart, Ginette Fousse, Gilles Bédard et Robert Le Moullec sont ajoutés à environ 20 mille noms recueillis par la Ligue pour la Vie du Manitoba. Bientôt, on les enverra au premier ministre en guise de contestation sur les lois canadiennes permettant l'avortement. (S'il y a des gens de bonne volonté qui veulent assister la Ligue pour la Vie, ils peuvent offrir un chèque ou mandat en les postant à la Ligue pour la Vie, 375, av. York, Winnipeg).

En terminant, on ne peut qu'applaudir la démarche concrète entreprise par ces jeunes gens de la Montagne. On ne peut qu'espérer qu'ils bénéficieront dorénavant du support direct de leur amis et parents. Sans doute que leur geste entraînera d'autres régions à faire comme eux.

Puissent-ils mettre en état d'alerte quelques esprits somnolents. Ils devront apprendre cependant, comme ils le savent d'ailleurs : "Le prix de la lâcheté est toujours le mal. Nous ne récolterons la victoire que si nous avons le courage de faire des sacrifices". (Soljénitsyne)

R.A.

d'une région à l'autre

Mme Alice St-Onge **AUBIGNY** 882-2380

L'assemblée annuelle de la Ligue des femmes catholiques eut lieu le 13 février. A cause de la mauvais température seulement 15 dames étaient présentes. Cependant le programme fut varié et intéressant. Plusieurs dames, ayant participé ou assisté à différentes organisations, ont fait leur rapport. Mme Rita St-Hilaire donna les détails sur le Mélo-Mani à Ste-Agathe; Mme Berthe Palud, sur la réunion régionale de la SFM à St-Jean-Baptiste; Mme Lucille Clément, sur les projets de classes spéciales à St-Malo; Mme Emma Vermette, sur une réunion de catéchèse à Ste-Agathe.

La seconde partie de la réunion, ayant été confiée à Yvette Saurette, consista en une démonstration durant laquelle notre hôtésse, costumée en chef cuisinier, confectionna des "pizza", qui furent ensuite dégustées par toute l'assemblée. Cela fut à la fois amusant et délicieux.

Pour le mois prochain, on projette une sortie en groupe qui remplacera la réunion ordinaire.

Le Conseil paroissial a décidé de faire une partie de cartes pour le 4 mars. On demande à Mme Mariette Chartier d'être en charge de cette organisation. On espère voir nos voisins et amis à Aubigny à cette occasion.

M. et Mme Louis Saurette sont revenus enchantés de leur voyage en Floride. Les endroits les plus intéressants visités étaient; Le Cap Kennedy, Disneyworld ainsi que la tournée en Trollybus jusqu'à Key West.

MM. Robert Palud et Elie St-Jacques sont partis le 6 février pour un voyage de trois semaines, en Floride eux aussi.

Il y eut réunion au presbytère le 14 février, alors que des parents représentant les paroisses d'Aubigny, Ste-Agathe, Otterburne, St-Malo, St-Jean et St-Pierre, rencontrèrent M. Albert St-Hilaire, commissaire de la Division Rivière Rouge. Le but était d'insister pour obtenir l'enseignement de la religion dans les écoles secondaires de la Division. Les parents sont très inquiets de ce manque qui existe dans l'éducation de leurs enfants.

Plusieurs parents et amis de la famille Vermette se rendirent à St-Jean-Baptiste le 17 février pour assister aux funérailles de Mme Berthe Vermette, décédée le 14 février, à l'âge de 82 ans, à l'hôpital de Morris. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille Vermette.

Le 16 février, il y eut soirée sociale à la salle Maple Leaf de Transcona, en l'honneur de Mlle Madeleine Ritchot et de M. Ron Pone. Le 17 février, une autre soirée sociale, cette fois à Aubigny, en l'honneur de Mlle Linda Saurette et de M. Russ Richard.

Mme Armand Désilets **POWERVIEW** 367-2385

"Ils sont en or, ils sont en or!" – Tels furent les échos que l'on entendit dans les corridors de l'école de Powerview après le magnifique programme servi par les Intrépides le 2 février. Les jeunes furent d'un enthousiasme peu ordinaire. Maintenant ils réclament leurs chansons. C'est avec joie qu'on les entend fredonner les refrains entendus au concert. Le programme fut des plus variés. Des extraits du Pêcheur de perles, aux chansons de Georges Dor et de Gilles Vigneault, tout en passant par les gammes très variées de folklore et de chant religieux.

Le tout fut grandement apprécié par une audience un peu restreinte. Plusieurs anglais ont assisté au concert, et leur témoignage fut: "Jamais nous n'avons entendu quelque chose d'aussi beau et d'aussi vibrant". Seuls les absents le regrettent maintenant. La soirée se termina par un délicieux goûter préparé et servi par les dames de St-Georges et de Powerview, au cours duquel on a cherché des anciennes connaissances et vieux amis pour jaser un peu. Reviendrez-vous, chers Intrépides? Nous le désirons de tout coeur.

Le mardi 6 février, les dames auxiliaires de Powerview tenaient leur assemblée mensuelle chez Mme Albert Pelland. Une vingtaine de dames étaient présentes. Plusieurs projets furent discutés, entre autres le bazar que l'on prépare pour le mois d'avril, une soirée pour les personnes âgées, le pèlerinage du mois de mai et l'élection d'une présidente pour remplacer Mme Henri Bouvier qui a dû donner sa démission. Tous ces projets seront discutés encore à la prochaine assemblée. Cette assemblée prenait la forme d'un vin et fromage.

Mme R. Therrien **LORETTE** 878-3341

Le Carnaval, sous la direction du Centre Sportif de Lorette, aura lieu les 2, 3 et 4 mars. L'ouverture se fera le vendredi soir à 7h30 à L.arène de Lorette, avec l'orchestre de l'école. M. Speilliers est l'instituteur invité, M. le Maire Denis Dorge adressera un mot de bienvenue à l'auditoire. Suivra une joute de hockey à 8h30 p.m. par les personnes âgées.

Le samedi trois mars, les portes seront ouvertes à 9h30 a.m. pour les joutes de hockey suivantes: Thumb-Thumb 11h00; Pee-Thumb-Thumb 11h00; Pee-Wees, 1h00; Bantams, 2h30; Midget, 3h30.

Il ne faut pas manquer la danse le samedi soir à 8h00, à la salle paroissiale.

Le dimanche 4 mars à 1h00 p.m. commenceront les courses de motoneiges au-dehors et à l'intérieur de l'arène. Il y aura à 2h00 joutes de hockey par les filles. Ensuite à 7h00, ce sera la joute de hockey des personnes âgées. A 9h00, le point culminant de la soirée, ce sera la présentation des Trophées et le couronnement de la Reine par M. Roméo Désorcy, président de la M.V.D. de Lorette.

Les concurrentes au concours de la Reine sont: Annette Racine, élève du grade 10, fille de M. et Mme Jos. Racine, Gigi Lavallée, du grade 9, fille de M. et Mme J. Lavallée; Debbie Dreger, du grade 10, fille de M. et Mme A. Dreger.

Vingt dames suivent le cours de Stretch & Sew à l'école secondaire, cours donné par Sr Odile Parent, sept débutantes suivent le cours de couture.

Les joueurs de hockey Lorette Comets ont été chanceux cette année, et se sont classés premiers dans la Division du nord. Félicitations, ils sont les gagnants pour la deuxième année consécutive.

Voici les résultats des hommes au Bonspiel tenu à l'arène du 9 janvier au 4 février:

Dans la première compétition, l'équipe de G. Turasenco de Steinback a remporté la première place (P. Tarasenco, K. Barkman, et G. Barkman); la deuxième équipe gagnante venait de Dugald, et comprenait J. Gillespie, R. Reid, J. Burke, et D. Kandol. L'équipe en troisième venait de Hazelbridge: R. Hacking, F. Howard, C. Habing et W. Habing.

Dans la deuxième compétition, les joueurs de Lorette ont été les gagnants. Les participants étaient Aurèle Ross, G. Cournoyer, V. Ross et F. Sarrasin. Ont mérité la deuxième place, R. Bailey, L. Bailey, G. Gonozy et F. Usimer, tous de Lorette. L'équipe de Transcona a gagné le troisième prix: K. Green, T. Aikens, L. Enns et S. Thiessen.

Dans la troisième compétition, la première place alla à l'équipe de St-Vital, B. Rail, L. Kelly, H. Bérard et L. Sharatt. La deuxième place alla à l'équipe de St-Boniface, C. Bouchard, H. Simard, R. Phaneuf et H. Gamache.

Le troisième prix fut attribué à l'équipe de Lorette, J. Mistlebacher ' A. Mistlebacher, A. Patterson, et L. DeMeyer.

LA BROQUERIE

Dimanche après-midi, le 11 février, les Habitants affrontaient les Braves de St-Pierre dans un autre match de la Ligue de hockey de l'est du Manitoba. Notre équipe se mérita la victoire au compte de 9 à 2.

Le soir, avait lieu dans le gymnase de l'école élémentaire l'assemblée annuelle de la paroisse. Les syndics, dont le mandat expirait cette année, étaient: Mmes Madeleine Balcaen, Léonie Granger, Madeleine Tétrault; M. Gilles Desorcy et Alphonse Boily. Ils ont été remplacés par Mmes Eva Moquin, Marie-Thérèse Nadeau, Yvette Proteau et MM. Fernand Balcaen et Elzéar Vien. Mme Granger a lu le procès verbal de l'année 72, et M. Albert Vielfaure présenta le rapport financier. On procéda ensuite à la discussion de l'aspect spirituel, ainsi que financier de la vie paroissiale. Les paroissiens présents se sont mis d'accord sur la proposition de cesser les soupers paroissiaux et de les remplacer par une perception quelconque. La réunion se termina sur ce sujet et par un café.

Le 14 février avait lieu la réunion annuelle du Chalet de La Broquerie. M. Albert Laramée a été élu pour un mandat de deux ans, remplaçant M. Fernand Balcaen, et Mme Madeleine Balcaen fut réélue également pour deux ans. La direction de la "Maison des personnes âgées" se compose maintenant de MM. Denis Nadeau, président; Georges Boily, vice-président; Mme Madeleine Balcaen, secrétaire; MM. Albert Laramée et Albert Vielfaure comme directeurs. MM. Balcaen et Vielfaure méritent certainement de la reconnaissance pour leur dévouement dans la direction du Chalet durant les dernières années.

Le jeudi 15 février, le magasin CO-OP de La Broquerie fut la proie d'un incendie. La marchandise a été complètement détruite, mais le local sera réparable. La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée.

Vendredi soir, l'abbé Toupin donna une conférence sur l'avortement à l'école élémentaire. Les gens présents ont décidé de former une Ligue pour combattre ce crime dégoûtant. Espérons que ça fonctionnera.

Le même soir avait lieu une "supposée" danse à l'Institut Collégial de La Broquerie. Supposée, car l'orchestre qui devait fournir la musique n'a pas tenu son engagement. On remit alors à chacun les frais d'entrée et tous s'en allèrent en disant qu'ils n'assisteraient plus jamais à une danse de l'Institut tout en y insérant des mots défavorables! Mais l'orchestre "Hands of Time" avait signé un contrat, donc...!

Samedi de la semaine dernière, les Habitants accueillaient les Turbos de Transcona. Ces derniers en ressortirent vainqueurs avec le pointage final de 6 à 3.

STE-AGATHE

Mme Léopold Chartier 882-2202

Le dimanche 11 février avait lieu l'assemblée annuelle des Vétérans de l'unité 304 A.N.A.F., dans leur salle de Ste-Agathe; M. Albert Brisson présidait. Parmi l'assistance, on remarquait entre autres 9 camarades des "Unités Chef Générales et Provinciales", et d'autres Unités de la ville. Le rapport financier fut présenté à la satisfaction de tous les membres. La situation financière est bonne, et tous sont heureux des progrès accomplis. L'élection de l'exécutif pour 1973 donna les résultats suivants: M. James Weir, président; J. John Wallace, premier vice-président; M. Norman Garrett, deuxième vice-président; au comité de direction furent élus: M. Albert Brisson, président sortant de charge; M. Hilaire Gratton, secrétaire; et M. Jack Stott, ce dernier choisira plus tard un comité pour les sports.

Le 3 février, le club des "Big Red Snow-Goers" jouissait d'une température idéale pour leur Rallye d'autoneiges. M. Bradley Schnell fut l'heureux gagnant du premier prix de $300.00. M. John Vis gagna le 2e prix de $200.00, et le 3e prix de $100.00 fut décerné à M. Marvin Meyer.

La journée se termina par une soirée dansante au Centre Culturel de Ste-Agathe où une foule considérable put jouir de la musique des "Melody Mikes" d'Otterburne. Au cours de la veillée eut lieu le tirage d'une caisse d'huile, don de M. Charles Brodeur, agent Shell à St-Adolphe; d'un casque protecteur pour motoneige, don de Ski-Roule de Winnipeg; aussi, des verres de crystal, don de M. Henry Wiens de Glenlea Service Station.

Les membres du Club remercient bien sincèrement les Chevaliers de Colomb pour leur aide précieuse et aussi tous ceux qui ont contribué au succès de ce projet. Ils espèrent que tous se sont bien amusés.

Le jeudi 15 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Ste-Agathe. Une vingtaine de personnes étaient présentes. M. Auguste Gauthier fut élu président, M. Gaston Brémaud vice-président, M. Joseph Dorge secrétaire et Mme Alarie trésorière. Les personnes suivantes furent élues au comité de direction: MM. Hector Bahuaud, L.-D. Nolette, Richard Dorge, Roland Gagnon, Emmanuel Courcelles, Joseph Lecuyer; Mmes Irène Alarie et Odile Pilon.

Il fut question de plusieurs améliorations désirables pour le développement de la communauté paroissiale; on discuta surtout de l'établissement d'un foyer pour personnes âgées à Ste-Agathe, projet que la Chambre de Commerce espère voir se réaliser.

Il fut décidé d'avoir une soirée Vin et Fromage le 9 mars dans la salle de la Légion à Ste-Agathe. La Chambre de Commerce vous invite tous à cette rencontre.

Le 9 février, M. et Mme L.-D. Nolette étaient très heureux de voir arriver leur fille Denise (Mme Don Robertson) de Victoria, C.-B., qui venait passer une semaine de vacances avec eux. Durant son séjour au Manitoba, Denise eut le plaisir de visiter plusieurs parents et amis. Elle repartait par avion le 18 février pour la Colombie-Britannique.

M. et Mme Auguste Gauthier, les heureux gagnants du Ski-Doo, grand prix du Concours "Prends deux minutes pour t'abonner à La Liberté, désirent remercier Bérard Shell de St-Pierre pour le beau Ski-Doo, M. Maurice Gauthier pour avoir tiré le billet gagnant, les annonceurs, et tous ceux qui ont contribué à cette agréable surprise.

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Martial Fenez et à Mme Roger Lemoine à l'hôpital de Morris, et aussi à M. Mathieu Lemoine, hospitalisé à Ste-Anne.

ÎLE-DES-CHÊNES

Mme A. d'Auteuil 878-2862

Le 14 février, à l'occasion de la St-Valentin la Ligue des Femmes Catholique organisa une soirée de variétés pour les résidents de la Villa des Chênes, avec jeux, musique et danse. Tous se sont bien amusés.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Donna F. Tremblay et compagnie, qui construira bientôt "Aggrigate Crushing Plant" à Ile -de-Chênes. Il s'occupe aussi de réparations de toits.

Le 15 février avait lieu un "Open House" à l'école. Plusieurs parents se rendaient à des heures déterminées, et pouvaient visiter les classes et les professeurs enseignant.

Vendredi le 16 février avait lieu au gymnase de l'école un Vin et Fromage où parents et professeurs pouvaient se rencontrer dans une atmosphère de gaieté et de détente.

NOTRE-DAME



Les gagnants de la première compétition et du trophée SFM, lors du tournoi de curling régional de la Montagne les 2, 3, et 4 février, étaient tous étudiants de l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes: René Kolly, Rhéal Fauché, Charles Robert, Wayne Deschouer et Gérard Lesage.

Nos sympathies à la famille Teffaine à l'occasion du décès de Mme Aline Teffaine, une ancienne de notre paroisse. Nos sympathies également à la famille Mabon, éprouvé par le décès de Mme Julien Mabon, âgé de 75 ans.

En fin de semaine eut lieu le Bonspiel des dames à Lourdes. Voici les résultats:

PREMIERE COMPETITION - Premier prix, Mme Delf de Rathwell; deuxième prix Mme Elfie Labossière de Swan Lake; troisième prix Mme Yvonne Marcon de Lourdes; quatrième prix, Mme Doreen Grenier de Somerset.

DEUXIEME COMPETITION - Premier prix, Mme Gwen Marlatt de Rathwell; deuxième prix, Mlle Diane Chabbert, de Lourdes; troisième prix, Mlle Rachel Pantel de Lourdes; quatrième prix, Mme Thérèse Durand de Lourdes.

TROISIEME COMPETITION - Premier prix, Mme Christiane Bourrier de Lourdes; deuxième prix, Mme Léona Théroux de St-Boniface; troisième prix, Mme Monique Messener de Somerset; quatrième prix, Mlle Murielle Chabbert de Lourdes.

M. et Mme Joseph Bazin nous ont quittés dernièrement pour passer quelque temps à Hawaii. Nous leur souhaitons bon voyage!

ST-JOSEPH

Richard Verreau, ténor de renommée internationale, chantait aux funérailles de m. Zéphyr Rémillard.

Avant de s'installer au foyer "Holiday Haven", M. Rémillard avait passé quelques années chez ses enfants à Beloeil. Là il avait souvent causé avec Richard, un grand ami de la famille. Quand il apprit le décès de M. Rémillard, Richard s'empressa de venir rendre un dernier hommage à ce vénéré vieillard.

Accompagné de Soeur Agathe Dorge, M. Verreau interpréta "Largo" de Haendel, "Pie Jesu" de Gounod, "Panis Angelicus" de Frank et "L'Ave Maria" de Schubert.

La famille Rémillard remercie sincèrement M. Verreau pour ce grand geste de sympathie.

LETELLIER

Le tournoi de hockey qui eut lieu à Letellier les 9, 10 et 11 février fut un véritable succès. Ce tournoi débuta par une partie de hockey entre les "anciens" et les jeunes de la paroisse. Il semblerait que l'expérience est plus nécessaire que la souplesse à ce jeu, car l'équipe des anciens a remporté la victoire. Voici la liste des équipes qui ont participé au tournoi: Winnipeg Cougars, Emerson, Saint-Boniface Riels, Roseau T-Bird, Hallock, le Petit Séminaire, Treherne et Letellier Blues. L'équipe de St-Boniface Riels a remporté la victoire contre Emerson, et Letellier a gagné contre le Petit Séminaire dans les semi-finales. La partie finale fut jouée dimanche soir. Le trophée, ainsi qu'un prix de $100, fut gagné par les St-Boniface Riels. Les Letellier Blues se méritèrent le prix de $50.

On remercie les équipes qui ont bien voulu accepter de participer à ce tournoi, les arbitres, les organisateurs, et tous ceux qui ont donné de leur temps pour faire de cette rencontre un vrai succès.

L'OPINION DES CORRESPONDANTS

La vente de CKSB

On fait confiance aux directeurs, on se base sur diverses études menées pour apporter son appui à la question de la vente de CKSB. Nos quinze correspondants ont ainsi répondu à la question "Appuyez-vous la vente de CKSB à la Société Radio-Canada ? " :

EN FAVEUR	7
CONTRE	5
OPINION RESERVÉE	3

Les sept en faveur le sont parce qu'ils croient que c'est une nécessité du point de vue financier, en se basant sur les explications reçues lors de débats récents sur le sujet de la vente du poste. Quatre tenaient à souligner que l'on devait absolument conserver les émissions locales.

Du côté des cinq contre, on craint une perte de programmation locale, suite à la vente; on craint d'être "submergé d'émissions québécoises"; on souligne le travail fait pour le poste par les franco-manitobains par le passé; on craint qu'on n'aura plus "notre mot" à dire, et qu'on aura le sentiment que ce ne sera plus "notre poste".

Trois ont réservé leur opinion, expliquant qu'ils ne possédaient pas assez d'information pour prendre position sur la question. Cette idée d'un certain manque d'information fut également reprise par deux de ceux qui se sont prononcés en faveur, et un qui s'est prononcé contre la vente.

ST-CLAUDE

Mme H. Delaquis 379-2113

BIBLIOTHEQUE. Il existe depuis l'an dernier un service pour les adultes concernant l'usage de la bibliothèque à l'Institut Collégial de Saint-Claude. En effet, les adultes peuvent venir et emprunter les volumes de 9h00 a.m. à 3h30 p.m., du lundi au vendredi inclusivement. En dehors de ces heures, il faut le faire sur demande en téléphonant au 379-2441, ou 2163. Notre bibliothèque s'est enrichie considérablement de volumes français grâce aux subventions fédérales accordées aux régions linguistiques minoritaires de notre province. Bienvenue à tous - venez rencontrer notre bibliothécaire, Sr Irène-Thérèse. Elle se fera un plaisir de répondre à vos demandes.

AVORTEMENT. Il y a plusieurs semaines déjà que l'avortement est fort discuté à l'école. Nous avons vu des films, lu des livres, eu des discussions, un panel, et reçu d'autres informations. N'ayant rencontré que des gens qui étaient contre l'avortement, nous voulions entendre "l'autre côté". Donc, des étudiants de la Division de la Montagne prirent l'initiative de rencontrer un médecin qui faisait des avortements thérapeutiques. Cette rencontre eut lieu le 7 décembre à la clinique Saint-Boniface.

Premièrement ce docteur nous assura que la vie commence dès la conception. Il ajouta que la vie d'un foetus n'était pas considérée viable avant vingt semaines. Cependant cette opinion n'est pas partagée par tous les membres de la profession médicale. Il avoua aussi que les avortements thérapeutiques se faisaient rarement après ce temps de vingt semaines (ceci au Manitoba). Nous étions curieux d'apprendre quelles raisons une femme devait présenter à un médecin afin d'obtenir un avortement. Sa réponse fut que la femme n'avait tout simplement à indiquer qu'elle ne voulait pas l'enfant. Il lui fut demandé s'il n'y avait pas de meilleures solutions au problème des enfants non-voulus, telle que l'adoption. Il répondit que la santé psychologique de la femme qui donnait son enfant à l'adoption était un plus grand danger moral que celle d'une femme qui tuait son enfant par l'avortement. Une des solutions proposées par ce médecin serait de répandre les moyens de contraception à tous les niveaux de la société et d'éduquer les gens à se libérer d'un certain complexe corporel car selon lui, une femme qui visite un médecin ne devrait pas être plus honteuse de son vagin que de son nez. Une d'entre nous lui demande: "Lorsque vous faites un avortement, croyez-vous faire une faveur pour l'enfant?" Après quelques minutes de réflexion, il répondit "Il n'est pas question de l'enfant, je pense à la mère." Je me suis dit "MERE?" par cet acte même, cette femme ne détruit-elle pas son titre de mère? (par une étudiante de l'école)

STE-FAMILLE

Une question souvent posée, c'est "Aimez-vous les jeunes, êtes-vous en faveur de les aider?". Venez nous voir à notre club Archwood Community, où vous pourrez vous amuser et rencontrer des amis. Nous avons une série de cinq parties de cartes, du 11 février jusqu'au 11 mars. Les parties débutent à 8h00 p.m., et l'admission est de 50c. Il y aura loterie et un goûter avec café. Donc n'oubliez pas, rendez-vous à la rue Guilbeault (près du club de golf): on vous attend.

Mme Joseph L'Heureux.

EN QUÊTE D'UN BLÉ BLANC DE PRINTEMPS

WINNIPEG (Man.), février 1973 – Un nouveau programme d'amélioration pourrait aboutir à la création d'un blé blanc de printemps qui offrirait des possibilités d'exportation.

M. A.B. Campbell, de la Station fédérale de recherches agricoles de Winnipeg, est l'un des nombreux sélectionneurs qui travaillent à obtenir une variété de blé vitreux blanc de qualité intermédiaire dont la propriété de panification s'approcherait de celle du blé roux de printemps.

"Nous en sommes encore à sonder le terrain", dit M. Campbell.

"Même si le besoin d'un type de blé vitreux blanc de printemps ne se fait pas sentir actuellement, plusieurs personnes de l'industrie céréalière qui étudient l'utilisation du blé à travers le monde croient qu'il offrirait de fortes possibilités de commercialisation.

"Un grand nombre de pays préfèrent les blés blancs aux rouges parce qu'ils utilisent une farine à taux d'extraction élevé ou moulent toute l'amande. En de tels cas, la couleur des blés rouges peut passer à la farine."

Les chercheurs canadiens visent à obtenir des qualités de panification semblables à celles des blés d'hiver des Etats-Unis et des variétés blanches de l'Australie.

"Notre principale exigence, déclare M. Campbell, sera un rendement élevé; nous nous attendons que les variétés blanches donnent de meilleurs rendements que les rouges au profit du cultivateur.

"Il faudra aussi qu'elles puissent mûrir tôt et résister aux maladies pour répondre aux conditions des Prairies."

Le programme d'amélioration de Winnipeg utilise des variétés originaires de l'Australie, du Mexique, du Kenya et une lignée créée à la Station fédérale de recherches agricoles de Lethbridge (Alb.).

La technique qui semble la plus prometteuse consiste à trouver un moyen d'introduire les qualités de haute teneur en protéine et de dureté de l'amande dans les variétés de blé tendre blanc déjà existantes.

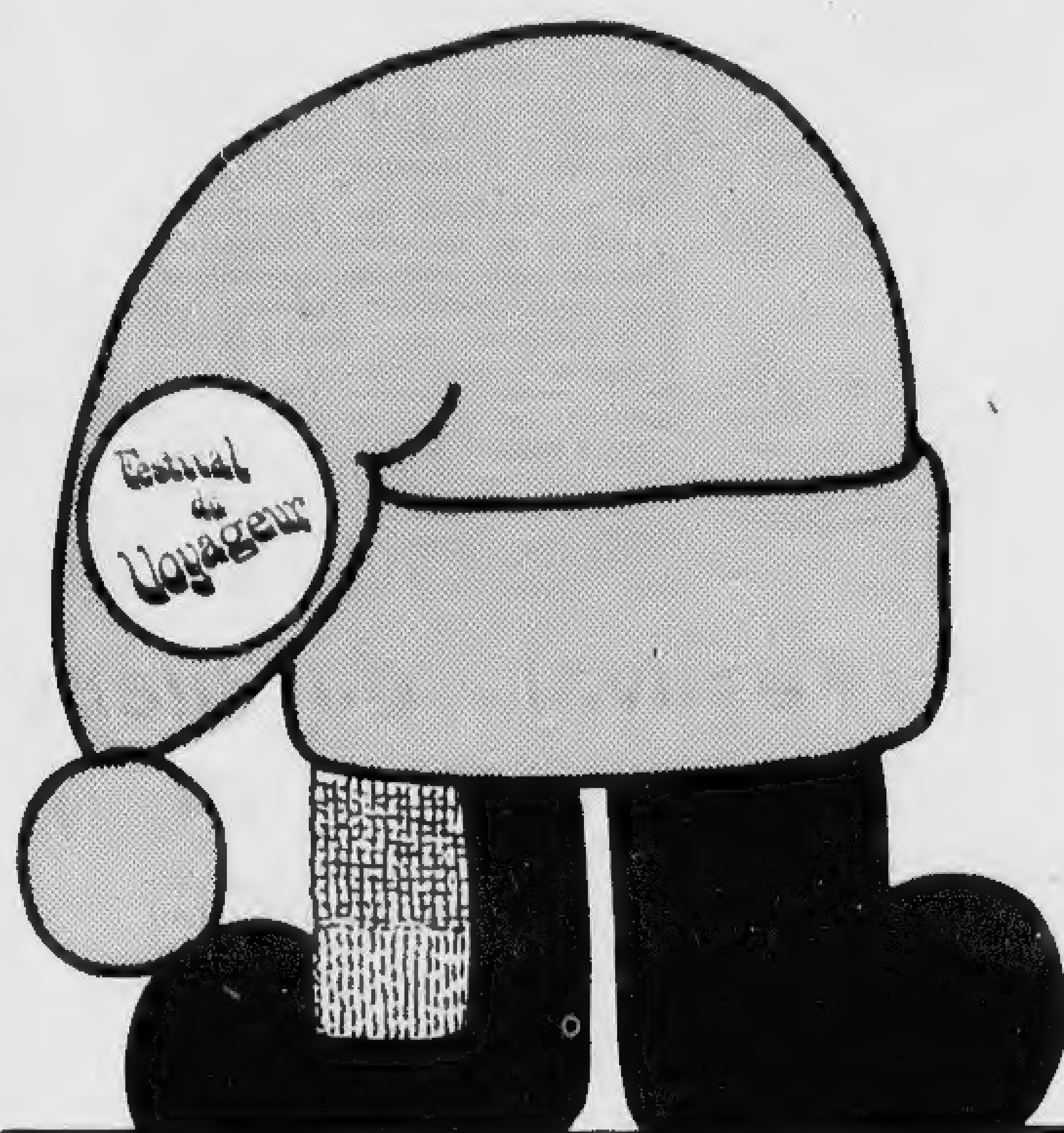
M. Campbell comptait quelques lignées dans son programme initial de multiplication l'été dernier, et il s'attend d'ajouter des lignées prometteuses dans les épreuves de rendements l'an prochain.

Un blé vitreux blanc créé à l'université du Manitoba a déjà subi des essais coopératifs de blés non panifiables. On ne sait pas encore si cette variété répondra aux normes de qualité des blés panifiables.

Un des problèmes qui pourraient se poser pour tout nouveau blé blanc de printemps serait un manque de dormance après la récolte.

Si les amandes ne sont pas en dormance lorsque le blé est coupé dans le champ, il se peut que la pluie fasse germer le grain dans les andains.

D'après M. Campbell, "la dormance semble liée à la couleur rouge du blé." Ce qui voudrait dire qu'en cherchant à obtenir des variétés blanches, on n'obtiendrait pas une dormance assurée génétiquement. On ne peut être sûr de ce qui se produira dans le champ tant qu'une variété n'aura pas été essayée, mais la germination pourrait compliquer la récolte de grains de haute qualité.



Festival du Voyageur

BONJOUR

Activités de fin de semaine

Samedi et dimanche, 24 et 25 février 1973

SAMEDI

Toute la journée	Plaisir pour toute la famille au Club Communautaire Winakwa
Toute la journée	Plaisir pour toute la famille au Club Communautaire de Norwood
07h30 - 18h00	Tournoi de golf d'hiver du Festival du Voyageur - St.Boniface Golf Club
10h00 - 21h00	Musée - 494, rue Taché
12h00 - 01h00	Casino - Les Intrépides - Salle des Fils Natifs (sous-sol) - 230, boul. Provencher
12h00 - 01h00	Le Réveillon - Les Intrépides - Salle des Fils Natifs (sous-sol) - 230, boul. Provencher
12h00 - 18h00	Le 100 Nons - Cabaret - 102-345, av. de la Cathédrale
19h00 - 01h00	Le 100 Nons - Cabaret - 102-345, av. de la Cathédrale
13h00 - 15h30	"Sky Hawks" - Démonstration de sauts en parachute au Parc Provencher
13h00 - 17h30	Courses d'attelages de chiens du Voyageur - "Floodway" - Chemin Ste-Marie près de St-Norbert
13h00 - 18h00	Concours de violoneux et de gigues - Gymnase de Holy Cross - 290, rue Dubuc - Entrée: $1.00
14h00 -	Village scout - Parc Happyland - Feu de Joie et chants à 19h30
14h00 - 16h00	Tchi Boys et Catins avec les Gais Manitobains - Salle du sous-sol de la Cathédrale
14h00 - 18h00	Moulin Rouge - Relais parisien - 541, rue Giroux - Entrée: 50c
18h00 - 01h00	Moulin Rouge - Soirée dansante - 541, rue Giroux - Entrée: $1.50
18h00 - 01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) - Mettant en vedette "Roger Colette" et "Poète et Cie" - Noël Wuttunee en personne, ses oeuvres d'artisanat et ses portraits
20h00 -	Bal du gouverneur - Mettant en vedette "La Famille Six" - Hôtel Fort Garry - Entrée: $15.00 du couple

DIMANCHE

Toute la journée	Journée de plaisir pour toute la famille - Club Communautaire Winakwa
Toute la journée	Journée de plaisir pour toute la famille – Club Communautaire de Norwood
Toute la journée	Village scout - Parc Happyland - Courses - Démonstration et démolition d'autos "Klondike derby"
09h00 - 13h30	Déjeuner aux crêpes - Club Communautaire Champlain
11h00 - 14h00	Course en raquettes à partir d'Ile-des-Chênes jusqu'au Club Communautaire Winakwa
12h00 - 01h00	L'Auberge - 202, rue Kenny (2 salles) - Mettant en vedette "Roger Colette" et "La Famille Six"
12h00 - 01h00	Le Réveillon avec "Les Intrépides" - 230, boul. Provencher (1er étage) - Entrée: $1.00
12h00 - 01h00	Casino - "Les Intrépides" - 230, boul. Provencher (sous-sol)
12h30	"Sky Hawks" - Démonstration de sauts en parachute - Parc Provencher
13h00 - 17h00	Courses d'attelages de chiens du Voyageur - "Floodway" et Chemin Ste-Marie près de St-Norbert.
14h00 - 18h00	"Le 100 Nons" - Cabaret - 102-345, av. de la Cathédrale
19h00 - 01h00	"Le 100 Nons" - Cabaret - 102-345, av. de la Cathédrale
14h00 - 18h00	Moulin Rouge - Café parisien - 541, rue Giroux - Entrée: 50 cents
18h00 - 01h00	Moulin Rouge - Danse Musettes - 541, rue Giroux - Entrée: $1.50
15h00 - 20h00	Soirée d'Age d'Or - avec les Gais Manitobains - Salle du sous-sol de la Cathédrale
20h00 -	"Hard Time Dance". Club La Vérendrye - Andy DeJarlis et ses pionniers

De la soupe aux pois gratuite à toutes les activités extérieures les plus importantes

Révision de la politique de sécurité sociale

Une revue du systeme canadien de sécurité sociale doit se faire conjointement par les gouvernements provinciaux et fédéral, déclarait au début de février l'Honorable Marc Lalonde, ministre de la santé nationale et du bien-être social. La révision proposée serait l'opération de la plus vaste envergure jamais entreprise entre les deux paliers du gouvernement au sujet de cette politique.

M. Lalonde rappelle que les mesures de securité sociale visent à protéger contre une perte temporaire de revenu les personnes qui, normalement, jouissaient de revenus adéquats, afin de les aider ainsi à régulariser le flot de leurs gains au cours des années; ces mesures cherchent également à assurer un revenu équitable et suffisant aux individus chroniquement incapables de subvenir normalement à leurs besoins; elles visent enfin à soutenir le revenu des individus incapables de gagner suffisamment d'argent, au cours d'une période donnée, tout en tenant compte d'incitations appropriées au travail.

"L'étude que nous avons faite de ce système de sécurité sociale, explique M. Lalonde, nous a révélé qu'il ne répond plus convenablement aux objectifs fixés, ne correspond plus aux aspirations des citoyens canadiens.

"Nous proposons donc que le système actuel soit révisé en profondeur. Cette réforme doit être le fait d'une concertation, aux niveaux fédéral et provinciaux, de toutes les politiques de sécurité sociale, si l'on veut éviter de perpétuer sous une forme nouvelle, les imperfections actuelles du système."

Selon M. Lalonde, les canadiens s'attendent à ce que toutes les personnes qui peuvent travailler aient le coeur ce le faire; ils s'attendent à ce que le gouvernement crée un climat économique propre à multiplier les possibilités d'emploi. Cinq grands principes doivent donc guider la révision du régime de sécurité sociale.

D'abord, le régime de sécurité sociale doit assurer aux personnes inaptes au travail, aux citoyens âgés, aux aveugles et aux invalides, un revenu annuel garanti qui soit équitable et humain. Selon M. Lalonde, ces programmes établis n'ont jamais été pleinement intégrés, d'où l'importance de définir avec précision les catégories de personnes inaptes au travail.

Le deuxième principe est le suivant: le système de sécurité sociale applicable aux personnes aptes au travail doit comporter des incitations au travail et accentuer la nécessité d'une réintégration des assistés sociaux au sein de la population active. Les salaires ne tiennent généralement pas compte des responsabilités familiales des travailleurs, alors que l'assistance se doit d'en tenir compte; il en découle qu'il peut être financièrement désavantageux pour un travailleur chargé de famille de se remettre sur le marché du travail.

Le troisième principe est qu'il faut maintenir un juste rapport entre le revenu des travailleurs qui ne touchent que le salaire minimum, ou guère plus, le revenu garanti aux personnes inaptes au travail et les allocations versées aux personnes aptes au travail mais temporairement sans emploi. Il faudra augmenter le soutien aux personnes à revenus modestes, tout en maintenant l'incitation au travail.

Quatrièmement, de souligner encore M. Lalonde, il faut reconnaître que les provinces peuvent souhaiter une variation des systèmes de sécurité en fonction des besoins sociaux, du niveau de revenu et du coût de la vie dans les différentes collectivités, d'où l'importance des consultations en profondeur avec les provinces.

Finalement, le dernier principe énoncé par M. Lalonde découle du précédent, à savoir que la révision du système canadien de sécurité sociale doit être l'oeuvre conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux.

Des rencontres fédérales-provinciales sur la politique sociale sont prévues pour les 25, 26 et 27 avril prochains.



Au Festival... de Québec!

Diane Bérubé, Reine du Festival du Voyageur 1972, a décidé de se rendre compte comment on procédait pour peser les bagages à l'aéroport de Winnipeg. Diane et sa belle-soeur Colette Bérubé se sont donc rendues à l'aéroport à 7h10 jeudi matin et sont montées à bord d'un avion qui doit les conduire au Festival de Québec. Gilbert D'Eschambault, "M. Voyageur 1973" était là pour leur souhaiter bon voyage. M. Bill Campbell, chef régional des Relations Publiques pour Air Canada, était aussi sur les lieux pour présenter les billets à Diane. Le voyage à Québec, offert par Air Canada, est l'un des prix que Mademoiselle Bérubé a mérité en étant choisie Reine du Festival l'an dernier.

Salut!

propos de saison...



"Mini francophones" au Centre

Depuis un an, 20 enfants se réunissent à tous les mercredis matin au Centre Culturel St-Boniface, dans le but de s'amuser ensemble et en français. Ce groupe d'enfants, divisé en deux (les 2 ans et demi à 4 ans, et les moins de 2 ans et demi), est l'un des neuf groupes "Mini francophones" à travers le Manitoba. On développe la créativité de l'enfant par des jeux de groupes, l'enfant peut se livrer à des passe-temps "trop salissants pour être entrepris à la maison" nous indique Mme Aline Duchesne, la responsable du groupe au Centre. Bricolage, peinture, collage, chant, danse, collation, et quoi encore!

Les intéressés à former d'autres groupes "Mini francophones" (de préférence, avec au moins sept inscriptions), peuvent communiquer avec Aline Ducharme, 475-4985.

● Test psychologique

Etes-vous bonne institutrice?

Chaque métier requiert des qualités spéciales, en dehors des qualifications. Vous feriez peut-être une excellente secrétaire et une très mauvaise vendeuse, ou inversement. Nous avons choisi un métier qui sans donner l'apparence, demande beaucoup ...

1. Aimez-vous les jeunes en général?
2. Seriez-vous certaine de ne pas choisir ce métier là pour les longues vacances qu'il donne?
3. Avez-vous beaucoup de patience?
4. Saurez-vous vous souvenir des blagues que vous avez jouées à votre institutrice?
5. Cela vous sera-t-il égal de répéter chaque année, à la même époque, la même chose?
6. Si vous êtes d'un naturel timide, êtes-vous capable de vaincre ce défaut?
7. Avez-vous de la présence d'esprit et du sang-froid?
8. Vos nerfs sont-ils solides?
9. Savez-vous dominer vos mouvements de mauvaise humeur?
10. Pouvez-vous vous montrer autoritaire, sans pour cela être tyrannique?
11. Avez-vous un sens très développé de l'humour?
12. Pouvez-vous dominer vos sympathies comme vos antipathies?
13. Possédez-vous un très grand sens de la justice?
14. Aimez-vous expliquer "pourquoi" et "comment"?
15. Avez-vous une nature naturellement indulgente, c'est-à-dire peu portée à la critique?

Si jamais vous pouvez répondre OUI aux 15 questions, vous êtes pétrie de qualités et peut-être née pour l'enseignement.

Si c'est OUI de 10 à 14 questions, vous serez une excellente institutrice et votre métier vous plaira.

OUI de 6 à 9 questions: réfléchissez bien: il faut non seulement beaucoup de qualités, mais certaines qualités réunies.

En dessous de 6 OUI: tournez-vous sans hésiter vers une autre activité!

●●●

DÉCOREZ VOS PROPRES ONGLES

DE NOUVELLES modes font leur apparition sur les ongles, cette année. Les teintes pâles disparaissent pour être remplacées par des couleurs voyantes et la tendance veut que votre poli s'harmonise ou offre un contraste avec votre toilette.

On peut cependant faire mieux encore en décorant ses ongles de différentes couleurs. La dernière mode européenne veut, en effet, que les ongles soient colorés en rayures, avec des pois ou des fleurs dans des teintes d'oranger, de jaune, de rouge, de bleu, de vert et de pourpre. Les seules limites sont celles de votre imagination.

Avouons qúe c'est une façon peu dispendieuse et très amusante de rehausser une toilette.

Cynthia Jardine, conseillère en modes chez Cutex, affirme que décorer ainsi ses ongles est à la fois facile et amusant. Tout ce dont vous avez besoin est votre imagination, une main sûre et de la patience. Elle suggère de commencer avec un bon manicure, puis d'appliquer une mince couche de protecteur à ongle comme le Cutex Nail Body. Ajoutez ensuite une couche de fond qui sera pâle, puis laissez sécher une minute et ajoutez la seconde couche. Laissez bien sécher de nouveau (le poli ne doit être nullement collant).

Le véritable travail d'artiste commence maintenant. Choisissez un petit pinceau. Ce peut être un pinceau pour les cils ou un fin pinceau d'artiste. N'utilisez qu'une couleur à la fois et laissez bien sécher avant d'aborder la suivante. Vous pouvez facilement nettoyer votre pinceau avec une boule d'ouate trempée dans du décapant avant de changer de couleur.

Les pois sont faciles à faire. Ne travaillez toujours qu'avec une couleur et n'en mettez qu'un soupçon au bout de votre pinceau. Touchez à peine l'ongle au nombre d'endroits voulu selon le nombre de couleurs utilisé.

Une marguerite est aussi facile à dessiner. Quand votre couche de fond est sèche, tracez un gros point au centre de votre ongle. Puis, entourez-le de pétales également distancées, laissant toujours sécher avant de changer de couleur.

Les rayures horizontales, verticales et diagonales sont également simples, mais très jolies. Recouvrez d'abord vos ongles d'une couche pâle que vous laisserez sécher, puis dessinez les lignes en employant un carton mince pour guider votre main. Si vous employez plusieurs couleurs, commencez toujours par les plus pâles.

Vous pouvez aussi dessiner des papillons, des éclairs, des figures et même des initiales. Comme vous le voyez, les seules limites sont celles de l'imagination.

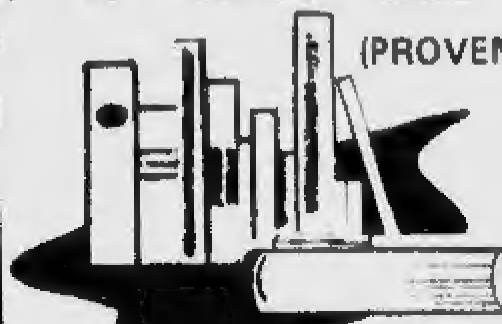
Votre décoration terminée, appliquez une mince couche de Cutex incolore pour protéger votre dessin.







Décorer les ongles est à la fois facile et amusant dit la conseillère en modes chez Cutex. Cette dernière mode européenne veut que les ongles soient colorés en rayures, avec des pois ou des fleurs dans des teints vifs et voyants.



ailleurs au Canada

EN ONTARIO

OPÉRATION 5.5

(extrait du journal LE VOYAGEUR de Sudbury)

Un autre organisme culturel francophone provincial vient faire suite à l'Association Canadienne Française de l'Ontario, en embauchant un animateur à plein temps pour la region de Nipissing Ouest.

En novembre dernier, Direction Jeunesse, organisme au service des jeunes francophones de l'Ontario, a présenté un projet au Programme des initiatives locales du Ministère de la main-d'oeuvre du Canada.

Récemment, le mouvement, a appris que le projet avait été accepté et qu'il recevrait l'appui financier du gouvernement fédéral.

Peu après, l'équipe administratrice de Direction Jeunesse recrutait les onze membres nécessaires à former l'équipe animatrice du projet et Opération 5.5 était sur pied et en état fonctionnel.

"Operation 5.5 vise à mettre à la disposition des jeunes francophones de l'Ontario des agents de liaison qui aideront les jeunes et leurs mouvements à poursuivre leur action en utilisant au maximum les ressources du milieu. Le projet se termine le 31 mai de cette année."

"Direction Jeunesse provient de la fusion de deux organismes: Association de la jeunesse franco-ontarienne (AJFO) et Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontrio français (APMJOF)."

"Ces deux organismes oeuvraient en Ontario depuis nombre d'annees. Le congrès qui a fusionne les deux organismes en octobre 1970 a fait de Direction Jeunesse le seul mouvement provincial pour les jeunes franco-ontariens."

Tout comme les deux organismes précédents, Direction Jeunesse se définit comme le promoteur de la vie culturelle et sociale des jeunes de l'Ontario français.

Opération 5.5 offrira aux jeunes une gamme de services dont ils sont, pour la plupart, privés à l'heure actuelle et emploiera le potentiel de jeunes qui sont présentement inactifs.

L'equipe des onze employes travaillant pour le projet est composée de huit agents de liaison, d'une secrétaire, d'un agent d'information et d'un coordinateur.

Le coordinateur, l'agent d'information et la secrétaire ont comme base le bureau provincial de Direction Jeunesse.

Deux agents de liaison sont employés dans l'est ontarien, plus précisément d'Ottawa métropolitain, et l'autre de l'est, deux autres agents dans le sud-ontarien, soit dans la région de Toronto-Midland et de Hamilton-Niagara, et finalement quatre agents de liaison pour le nord-ontarien, pour les régions de Timmins, de North Bay-Sturgeon Falls et deux autres à Sudbury.

"Chaque agent de liaison est affecté à une région définie. Pendant tout le projet, l'agent sera au service des divers mouvements de jeunes à la fois organisateur, animateur et informateur. Il n'impose en aucun cas ses idées et ses projets. Il n'etait pas question de parachuter huit agents de liaison dans la province afin qu'ils organisent la jeunesse. L'agent doit évidemment être une personne qui est sensibilisée aux problèmes de la population de la région dans laquelle il travaille."

Selon la description de la tâche telle que présentée par Direction Jeunesse, l'agent de liaison sera en charge de plusieurs travaux sociaux tel que de rencontrer les responsables des mouvements de jeunes dans la région, faire un inventaire de ses mouvements et ainsi de suite. Les autres tâches se décrivent comme suivantes: 1) amener la population à utiliser au maximum les services de Direction Jeunesse ainsi que tous les autres services et ressources qui peuvent exister dans le milieu, 2) faciliter la participation des jeunes aux rencontres régionales et provinciales, tant des jeunes que des moins jeunes, 3) faire le lien et encourager la communication et l'échange d'une part entre les mouvements locaux dans sa rétion et d'autre part entre sa région et les autres régions de l'Ontario, ainsi que faire à Direction Jeunesse toutes les recommandations qui pourront mieux servir et représenter les jeunes Franco-ontariens.

"En Ontario français, l'information est un domaine qui, jusqu'à maintenant, n'a pu être touché de façon satisfaisante. Le rôle de l'agent d'information sera d'une importance primordiale.

"L'agent x devra, en collaboration avec le coordinateur, se renseigner sur le travail qui se fait dans une région par l'agent de liaison et les jeunes qui travaillent avec lui pour ensuite pouvoir en informer les intéressés, c'est-à-dire les jeunes des autres régions, les organismes communautaires ainsi que les responsables de Direction Jeunesse.

"La communauté des jeunes Franco-Ontariens ne pourra que profiter de ce projet des initiatives locales. De nos jours, les jeunes sont entourés de toutes sortes d'organismes qui oeuvrent pour le bien de la communauté. Mais trop souvent les jeunes ne voient pas en quoi leur participation pourrait être utile au bon fonctionnement de ces organisations. N'oublions pas non plus qu'en fait d'organismes les jeunes francophones sont généralement plus défavorisés que leurs compatriotes anglophones".

"Les employés du projet établiront ce lien entre les jeunes et les différents organismes pouvant les aider. De plus, Direction Jeunesse sera à la disposition des jeunes plus concrètement. Enfin, les jeunes auront d'avantage accès à l'information et aux moyens qui leur permettront de se manifester culturellement et socialement."

"Opération 5.5 rencontre un autre besoin vital pour la communauté. Il est clair que la communauté franco-ontarienne ne peut survivre sans leaders capables, l'initiative permet de former onze jeunes venant de milieux différents. Avec l'experience acquise, ils pourront plus tard se dévouer d'une façon encore plus profitable pour la communauté franco-ontarienne.

A Sturgeon Falls, Mlle Diane Dauphinais est l'agent de liaison récemment embauchée par Direction Jeunesse. Ses bureaux sont situes dans l'ancien théâtre Lido, où est présentement le Centre de Ressources de l'Ouest Nipissing.

En résume, le projet se veut un pas en avant vers une action à la fois culturelle et sociale des jeunes et ce, à l'echelle provinciale. Avec un apport aussi positif, la communauté ontarienne ne pourra que mieux s'en porter.

AU QUÉBEC

LES CULTIVATEURS DE L'EST ROMPENT TOUS LES PONTS AVEC LES FERMIERS DE L'OUEST

(extrait du journal LA PRESSE)

OTTAWA — Les cultivateurs du Québec ont décidé de ne compter dorénavant que sur leurs propres moyens et de ne plus faire confiance aux organismes fédéraux ou nationaux pour faire valoir leurs points de vue.

En fait en se retirant hier avec fracas de la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Union des producteurs agricoles du Québec, a expliqué à LA PRESSE son président Albert Alain dans une entrevue exclusive, lance une patate chaude au gouvernement Trudeau, à savoir le choix entre le vote des fermiers de l'Ouest ou ceux du Québec.

Vote que de toute façon il n'a pas eu en octobre dernier, les fermiers de l'Ouest votant majoritairement conservateur et ceux du Québec créditiste. Mais vote dont il a absolument besoin s'il veut se maintenir au pouvoir et être autre chose qu'un gouvernement minoritaire chancelant.

De toute façon, les fermiers du Québec, nous a expliqué M. Alain, n'ont plus l'intention d'être à la remorque des fermiers de l'Ouest.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: les fermiers de l'Ouest tout comme ceux de l'est produisent de la viande où le marché est compétitif entre les différentes provinces. Et pour produire de la viande, il faut nourrir les animaux au moyen de grains de provende. Or le grain n'est produit que dans l'Ouest et les fermiers de cette partie du pays, grâce à la "complicité" de la Commission canadienne du blé, bénéficient d'un tarif de faveur pour acheter ce blé. Tout ceci ayant pour résultat que le producteur du Québec n'arrive plus à concurrencer celui de l'Ouest dans la production de la viande.

Les fermiers du Québec en ont assez de cet état de chose et ils demandent une révision de la politique nationale des grains de provende. Or la Fédération canadienne de l'agriculture, leur organisme fédéral, a pris cause et partie pour les fermiers de l'Ouest.

A tel point que les cultivateurs du Québec, exaspérés et forts de l'autorisation, depuis un an, du conseil d'administration de l'UPA anciennement l'UCC, de se retirer des instances fédérales l'ont fait hier.

Dorénavant la FCA ne pourra plus parler au nom des fermiers du Québec, et l'Union des producteurs agricoles, a dit son président Alain, "défendra son point de vue comme bon lui semble".

Ce qui est d'autant plus important que l'industrie québécoise de la viande vaut quelque 220 millions de dollars et qu'il n'est pas question de la laisser aller.

On fera donc de l'action "politique"; on a d'ailleurs rencontré les causus québecois de chacun des partis politiques et on continuera à le faire.

Et si les partis politiques fédéraux veulent conserver le vote des fermiers québecois, ils devront prendre note du point de vue des fermiers québecois, de dire le président Alain. Sinon gare...

Les fermiers, de dire le président de la nouvelle Union des producteurs agricoles qui a pris comme véritable syndicat de producteurs la relève de l'ancienne Union catholique des cultivateurs, se défendront dorénavant au niveau "politique".

Et tant pis pour la Fedération canadienne des cultivateurs avec qui on a maintenant rompu tous les ponts.

"Tournée Ouest" ... chez les Albertains

Tournee Ouest se prépare à franchir sa deuxième frontière. Elle dit "au revoir" à une très belle expérience en Saskatchewan, afin de recommencer dans le monde des Albertains.

Partout en Saskatchewan, on a reçu Suzanne comme "une des nôtres". Le monde s'identifie à Suzanne et ses chansons manitobaines en disant "Elle n'est pas de la France, elle n'est pas du Quebec, c'est une femme de l'Ouest". Pour la plupart, les membres de "Tournée Ouest" trouvent qu'il y a un manque de spectacles français. Dans plusieurs endroits, la dernière activité culturelle en français était le spectacle d'Edith Butler d'il y a un an, celui-ci subventionné, comme Tournée Ouest, par le CIDC. Cependant c'est une nouvelle page qui commence avec Suzanne, car elle est la première artiste de l'Ouest qui fasse une telle tournée, et on l'apprécie comme telle.

Quelle sorte de gens viennent la voir? Ce sont les Francophones qui s'intéressent à leur langue, des parents qui viennent avec leurs enfants, parfois d'une assez grande distance, car ils apprécient leur culture. Ils sont conscients de l'effort qu'il faut faire pour animer la culture française parmi les jeunes. Ce sont les anglophones qui prennent plaisir à écouter les chansons françaises, même s'ils ne comprennent pas toutes les paroles.





"Le vent d'Automne" de Gérard Jean a connu jusqu'ici un succès énorme partout. Après son encore "Ma Liberte", Suzanne ne revient jamais sur scène. Cependant à Zenon-Parc, Saskatchewan, elle a fait exception à cette règle: l'auditoire a exprime leur désir d'entendre une fois de plus "Le vent d'Automne". Comment est-ce que l'on pourrait leur refuser?

Mais qu'est-ce qui arrive derrière la scène, les joies, les depressions que l'auditoire ne voit jamais? C'est un souper de boulettes, avant le spectacle, réchauffees dans le froid d'un sous-sol d'église parce qu'il n'y a pas de restaurant pour quinze milles à la ronde; c'est quatre navigateurs et un chauffeur (les sages attendent les panneaux sur la route avant de donner leur opinion...), c'est le "Vieux Bill" qui a toutes sortes de problemes intestinaux; c'est le "follow spot" qui ne fonctionne pas très bien, c'est huit spectacles en huit jours, ce sont des hôtels avec les murs en carton. Pourtant, on garde la capacite de rire. On n'en veut pas au "Vieux Bill"! Au contraire, on le decore, comme les autres bus, avec des pancartes de publicité. Sans doute, c'est une expérience que l'on n'oubliera jamais.

Cependant, ce qu'il y a de plus encourageant, c'est l'opinion d'un homme à Régina qui a vu Suzanne en 1968 au "100 Nons" lorsqu'elle commençait: "Je suis heureux de voir où elle est rendue aujourd'hui".

A LA BIBLIOTHÈQUE

Liste annotée préparée conjointement par Mme Simone Kleinschmit, bibliothécaire de la Succursale du Parc Provencher, et Mlle Lucile Freynet, directrice de la Bibliothèque Publique de Saint Boniface.

OEUVRES MYSTIQUES de Bernard de Clairvaux.
La bibliothèque essaie de parfaire lentement la section des grands classiques.

SORTIE DE PRISON par Edith Falque.
Enquête effectuée dans un foyer qui héberge des sortants de prison. Psychologie des condamnés; problèmes de l'incarcération et du retour à la société. Ouvrage facile à lire, tout en étant complet et sérieux.

SOUVENIRS POUR DEMAIN par Jean-Louis Barrault.
La vie passionnante de l'homme de théâtre qui fait revivre, en toile de fond, toute une époque.

MADEMOISELLE MARGUERITE par Lucien Farago.
Une amitié... étrange et touchante unit une vieille marchande de journaux et un "Monsieur".

Les livres suivants sont maintenant disponibles à la Succursale du Parc Coronation et à la Succursale du Parc Windsor.

CET ETE QUI CHANTAIT par Gabrielle Roy.
Au coeur de l'hiver quel plaisir de se retrouver en compagnie de la plus grande de nos romancières en plein éte, et par surcroît en un eté qui chantait!

LOUIS RIEL, EXOVIDE par Jean-Jules Richard.
Roman historique louangé par les uns, mal accueilli par les autres mais que liront sûrement avec interêt plusieurs de nos lecteurs.

PETITE HISTOIRE DU VOYAGEUR par Antoine Champagne.
Le Festival qui se déroule présentement attire de nouveau notre attention sur le Voyageur. Quiconque veut se documenter sur ce personnage pittoresque trouvera la brochure illustrée du Père Champagne, une excellente source de renseignements.

QUI FERA L'AVENIR DES MINORITES FRANCOPHONES AU CANADA? par Richard Arès.
Question que s'est maintes fois posée la minorité francophone du Manitoba. Le Père Arès y répond en invitant les franco-manitobains à faire leurs bagages et à aller en avant à l'instar des Voyageurs d'autrefois vers "une aube nouvelle".

TRUDEAU, LE PARADOXE par Anthony Westell.
L'auteur qui est journaliste explique que son livre n'est pas de l'histoire mais du journalisme. Il compte que l'actualité et la pertinence de son ouvrage compenseront "les lacunes au niveau de la couverture globale du sujet et de la perspective."

SPECTACLE "TCHAÏKOVSKY-ROCK"

FESTIVAL MANITOBA

Le 27 février à 20h, à la Salle du Centenaire de Winnipeg, vous sera présenté le nouveau spectacle "Tchaïkovsky-Rock" par la troupe 'Canadian Armed Forces Training Command Band" sous la direction musicale du Capitaine Terence A. Barnes.

Ce concert gratuit vous est offert par le Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, en coopération avec le Département de la Defense Nationale et sous le patronage de l'Honorable W. John McKeag, Lieutenant-Gouverneur du Manitoba.

Les billets sont présentement disponibles au bureau central de la Salle du Centenaire (947-5611).

Un second concert gratuit sera présenté aux personnes âgees et aux différentes organisations culturelles et sociales de Winnipeg, le 27 fevrier à 13h.

Piero Gamba, directeur de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, en tant qu'invité spécial, dirigera la "Quatrième Symphonie" de Tchaïkovsky ainsi que la Farandole, extrait de "L'Arlésienne" de Bizet.



La Chorale Philharmonique de Winnipeg sous la direction de M. Stewart Thompson, en compagnie de la troupe "Training Command Band" (de 53 membres) exécutera "Jesu, Joy of Man's Desiring" de Bach ainsi que "Loch Lamonnd" et "The Dashing White Sergeant".

"The Queen's Own Cameron Highlanders of Canada" sous la direction de Chalumeau, Commandant R.R. Springett et sous le tambour-major Sergeant E.H. Montgomery, vont également contribuer au spectacle en présentant "Amazing Grace".

D'autres points culminants du programme seront "March of the Little Leaden Soldiers" de Pierne; "Trumpets Wild" de Walters, exécutés par l'Officier Vanden Broek, Sergeant Bud Miller et Brigadier Dave Jones; la marche de Sousa "Semper Fidelis"; "Old Faithful" de Klein; et enfin, une salutation générale aux compositeurs Rogers et Hammersteins.

Faisant suite à "Tattoo Medley 1967", le Lieutenant-Colonel Monsieur Vivian Dunn clôturera la soirée avec "Sunset" ou "Coucher de Soleil".
Le maître de cérémonie sera le Capitaine John Armstrong.
Pour plus d'informations, s.v.p. signaler: 947-5766, Mlle GLENDA STOREY.

À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 25 FEVRIER
19h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Ivan Rebroff". Récital enregistré au Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal. Au programme, "La légende des douze voleurs", "Le temps des fleurs", "Cloches monotones", "Le pope Saoul", "IM Tieffen Keller", "Stemke Rasen", "Vodka Song", "La prière du Sabbath", "Les yeux noirs", "Katusha" et "Kalinka".
20h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "20 ans, Père Sablon". Rétrospective des réalisations du père Marcel de LaSablonnière.
21h30 – LES BEAUX DIMANCHES. "Raka", Ballet moderne, avec l'orchestre "Pact Orchestra" et les danseurs du "Pact Ballet Company". Musique de Graham Newcater. Chorégraphie: Frank Staff. D'après le poème épique de Van Myk Louw. L'histoire de la fin d'une noble race causee par la haine de Raka, un homme-singe, ennemi juré de Koki, défenseur de la morale traditionnelle de son peuple. Emission réalisée en Afrique du Sud par Alfred Travers.

films à la télé

SAMEDI 24 FEVRIER
20h30 – *CINEMA. "L'une et l'autre". Drame psychologique écrit et réalisé par René Allio, avec Malka Ribovska, Marc Cassot et Philippe Noiret. Une comédienne vit avec un photographe plus âgé qu'elle. Désireuse de rompre cette liaison, elle décide d'emprunter l'identité de sa soeur pour annoncer la nouvelle. Pourtant, même sous ce masque, elle n'arrive pas à s'y décider. (Fr. '67)

23h30 – *CINEMA. "Cent millions ont disparu". Comédie policière réalisée par Ettore Scola, avec Vittorio Gassman, Joan Collins et Jacques Bergerac. Voulant faire passer de l'argent volé en Suisse, des escrocs chargent une complice de séduire un prince romain et de l'amener à faire le voyage avec sa voiture dans laquelle on a caché le magot. Jouissant de privilèges diplomatiques, le prince et sa passagère passent la frontière sans encombre. (It. '65)

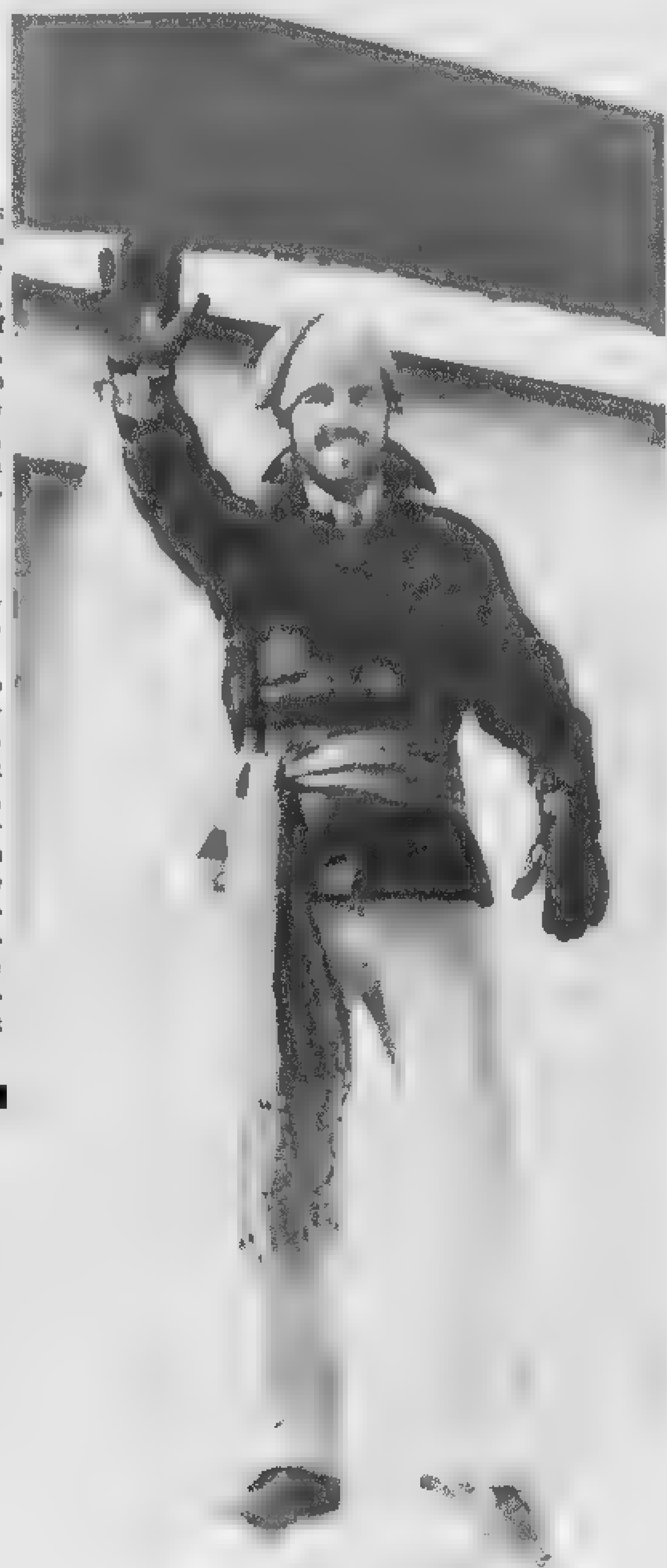
DIMANCHE 25 FEVRIER
23h30 – *CINE CLUB. "Un été capricieux". Comédie satirique écrite et réalisée par Jiri Menzel, avec Rudolf Hrusinsky, Vlastimil Brodsky et Frantisek Rehak. Dans un village, trois amis d'Age mûr, un maître nageur, un officier retraité et un chanoine, partagent les moments de loisirs que leur offre l'été. L'arrivée d'un funambule et de sa jeune assistante vient jeter un moment d'excitation dans leur vie. (Tchèque '67, sous-titré)

LUNDI 26 FEVRIER
23h25 – *CINEMA. "La bonne occase". Comédie burlesque réalisée par Michel Drach, avec Edwige Feuillère, Jean Poiret et Michel Serrault. Une automobile passe en diverses mains par le truchement d'un vendeur de voitures d'occasion. Elle devient ainsi la propriété d'un jeune professeur en voyage de noces, de deux cambrioleurs, d'un chauffeur de taxi, d'une jeune beauté à la recherche d'un mari, de religieuses, d'un souteneur. (Fr. '65)

MARDI 27 FEVRIER
23h25 – CINEMA. "Chevaliers teutoniques" (1ère partie). Drame historique réalisé par Aleksander Ford avec Grazyna Staniszewska, Andrzej Szalawski et Henrik Borowski. Au XVe siècle, la Pologne est sous la coupe de l'Ordre allemand religieux et militaire des Chevaliers Teutoniques. Pour se venger du chevalier polonais qui attaque leurs garnisons, les Chevaliers envahissent sa maison et tuent sa femme. Un courageux jeune homme qui veut devenir chevalier et son oncle se joignent au Chevalier polonais. (Polonais '60)

MERCREDI 28 FEVRIER
23h25 – CINEMA. "Feuilles d'automne" (Autumn Leaves). Drame psychologique réalisé par Robert Aldrich, avec Joan Crawford, Cliff Robertson et Vera Miles. Une célibataire d'âge moyen épouse un homme plus jeune qu'elle. Peu de temps après, elle découvre qu'il est dejà marié, menteur et schizophrène. (USA '56)

VENDREDI 2 MARS
23h25 – *CINEMA. "Stimulation" (L'Estate). Drame psychologique réalisé par Paolo Spinola, avec Enrico Maria Salerno, Nadja Tiller et Mita Medici. Un industriel et sa maîtresse vivent ensemble depuis dix ans, mais les relations commencent à être tendues. Témoin de cette mesentente, la fille de la jeune femme, une adolescente, entreprend de séduire l'amant de sa mère pour s'assurer la vie confortable à laquelle elles sont habituées. (It. '66)



PS

PAR
CLAUDE DORGE

LE FESTIVAL DE POESIE ET D'ART DRAMATIQUE DE LA MONTAGNE

J'ai assisté encore cette année aux trois jours de Festival de Poésie et d'Art Dramatique de la Division de La Montagne. C'est seulement l'an dernier – alors que j'ai assisté à ce Festival comme juge – que j'ai pris connaissance de cet événement fantastique et – oui! servons-nous du mot – positif. Il est épatant de voir le travail accompli par les professeurs et les organisateurs. Le Festival se divise en: Poésie – solo, choeur parlé, poésie inédite, etc. – et art dramatique.

Cette annee il semblait que les choeurs parlés etaient mieux préparés que la "poesie solo". Les choeurs présentaient bien leurs poèmes, souvent de façons innovatrices. Je vous assure que "Hymne à la nuit" de Péguy, monté par un groupe de quelque cinquante jeunes – comme l'a fait le groupe de Lourdes –, c'est impressionnant! Les pièces présentées par les jeunes avaient une amélioration marquée sur l'an dernier. Les mises en scène étaient plus soignées, les décors mieux pensés, les costumes mieux choisis et les rôles mieux préparés. Il est aussi intéressant de noter que, des neuf pièces au Festival, quatre étaient de Somerset.

Une des organisatrices m'a demandé si je croyais, somme faite, si le Festival valait tout le travail qu'il exigeait. Je lui ai répondu d'un "oui" énergique et emphatique. L'expérience que les jeunes reçoivent en participant à ce Festival vaut tout ce qu'ils apprennent dans une annee scolaire. Les endroits au Manitoba où un étudiant peut préparer et présenter une pièce, où un anglophone peut se servir de toutes ces heures de "French" pour s'exécuter en "français", sont rares. Il semblerait que la préparation des jeunes cree certains problèmes dans les écoles; oui, certaines classes doivent être dérangées pour la préparation des pièces, mais le plus tôt que tout le monde – et surtout les professeurs eux-mêmes – comprendra que la preparation et l'exécution au Festival valent toute une annee de classes de chimie et de mathématiques, le mieux ce sera. On peut toujours se rattraper en mathématiques et en sciences, mais c'est pendant la jeunesse qu'on doit se familiariser avec "l'art de se presenter en public". La possibilité toute choisie pour le faire est au Festival. Alors, organisateurs et professeurs: ne lâchez pas! Livrez-vous joyeusement à la bataille contre les non-convaincus. Et quand les autres régions du Manitoba suivront-elles votre admirable exemple pour organiser leur festival? Il est temps de reconnaître ce magnifique travail à La Montagne. Le Festival – qui célèbre son 10e anniversaire cette année – a fait ses preuves! Félicitations!

LE REVEILLON DES INTREPIDES

Dans le cadre du Festival du Voyageur, La Chorale des Intrepides organise un "relais" à la salle des Fils Natifs, 230, boul. Provencher, les 24, 25 février. Au rez-de-chaussée, il y aura de 12h à 16h le bingo et une "pêche" pour les enfants. Au deuxième (entree $1.00) il y aura le bar, les Intrépides, de la musique (avec Les Louis Boys), etc. Tout le monde est le bienvenu. On pourra aussi y bien manger.

GUYS AND DOLLS

A l'affiche au MTC est la comédie musicale "Guys and Dolls". Cette pièce n'est certainement pas une de mes préferées et j'ai souffert beaucoup de nombreuses longueurs, mais dans cette mise en scène de John Hirsch, le MTC nous presente une très belle production. Les décors et costumes (de Eoin Sprott et Jack Edwards) sont magnifiques. La chorégraphie n'est pas tellement inspirée, ce qui est dommage. Les rôles principaux qui sont joues d'une façon seulement adéquate sont éclipsés par des rôles moindres. Par exemple, Denise Fergusson dans le rôle de Adélaide, Grant Cowan dans celui de Benny et Joseph Palmieri dans celui de Nicely-Nicely sont très bien. Le spectacle vaut la peine d'être vu, mais surtout par les avides des comédies musicales.

MARIE-LOU EN VOYAGE

Marie-Lou se promène de ce temps-ci. Le 10 février, la pièce était présentée au Centre culturel de Ste-Anne. Il y avait une centaine de personnes. Cette dernière fin de semaine, le 17, l'équipe presentait la pièce à Gravelbourg où elle a été applaudie énergiquement par quelque deux cents personnes. Tous se disent heureux du voyage. Le 24 février, c'est Vancouver que sera présentee la pièce de Tremblay, pièce qui fait couler beaucoup d'encre.



"Guys and Dolls"

L'on chante "Sit Down, You're Rockin' the Boat", lors de la pièce musicale présentement à l'affiche au Manitoba Theatre Centre, "Guys and Dolls". Sur musique et paroles de Frank Loesser et basée sur le livre de Jo Swerling & Abe Burrows, cette pièce dirigée par John Hirsch est présentée du 4 au 24 février au Manitoba Theatre Centre.



Jacqueline Allard dans le rôle de Alma

TANGO

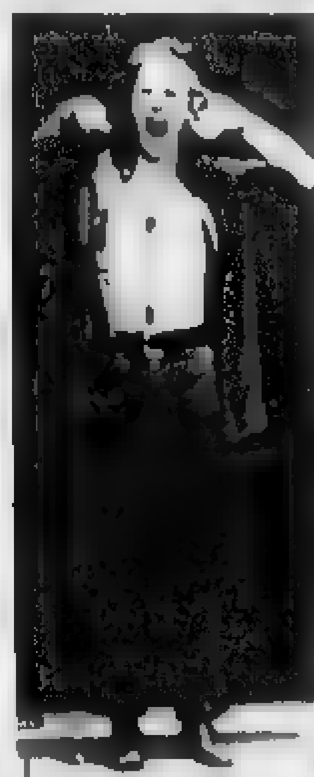
TANGO, comédie en trois actes de Vladimir Mrozek, sera présentée au Centre Culturel les 2, 3 et 4 mars par les éleves universitaires du College de St-Boniface, sous la direction de Soeur Annette Saint-Pierre.

Cette présentation, qui a valu l'exil à son auteur polonais par le régime de son pays natal, mettra en vedette Jacqueline Allard, Collette Dubois, Nicole Sicotte, Thomas Ivory, Raymond Lemoine, Pierre Lemoine, Michel Dandeneault, tous étudiants au Collège.

Dans cette piece où l'on voit à la fois les conflits des âges, des idéologies, des moeurs, l'interpretation de ces amateurs saura vous faire participer à une piece devenue deja immortelle.



Raymond Lemoine dans le rôle de Edek
Pierre Lemoine dans le rôle de Eugène



Tom Ivory
dans le rôle de Stomil

Comédie en trois actes
de Vladimir Mrozek
présentée par la
classe de théâtre du C S B
au Centre Culturel
à 20h30
les 2, 3 et 4 mars
Prix $2 00 $1 25

LE SPORT

Maurice Lévêque

Les foules ne brisent pas les portes...

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Au moment où vous lirez ces lignes, le Festival du Voyageur sera en pleine marche et pour les sportifs la fin de semaine offrira les activités suivantes:

Lutte à l'Institut Collegial Louis Riel

Ballon Panier à l'Institut Collegial du Parc Windsor

Hockey féminin aux arènes Bertrand et Maginot

Courses en raquettes de l'Ile-des-Chênes au Centre Communautaire Winakwa

Courses de chiens attelés au canal du detournement des eaux de la Rivière Rouge (Floodway)

Golf d'hiver au Club de Golf de St-Boniface

Ballon Balai au Parc Provencher

Tournoi de Dix Quilles au Club La Vérendrye

Comme vous pouvez voir il y a de quoi satisfaire tous les goûts.

Rendez-vous donc en grand nombre encourager les participants.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY :

Les Canadiens de Montreal se maintiennent toujours au premier rang de la Division de l'Est et il semble qu'ils pourront conserver position d'ici la fin de la saison. Il y a une dizaine de jours, ils ont rencontré leurs plus proches adversaires, les Rangers de New York, à deux reprises. La première partie fut annulée et les Canadiens ont mis fin à une série de seize parties sans défaite pour les Rangers en gagnant la deuxième.

Henri Richard semble avoir retrouvé sa forme et a la deuxième partie, contre les Rangers, il a compté un but et obtenu une assistance. Ceci lui donnait 966 points au cours de sa carrière, dépassant ainsi le total de points obtenus par son frère Maurice.

Il y a deux semaines, les Bruins de Boston ont congédié leur pilote Tom Johnson, le remplaçant par Armand "Bept" Guidolin. Depuis, les Bruins ont gagne cinq parties de suite avant de subir une defaite et ont pu ainsi se rapprocher des Rangers. En plus d'un nouvel entraîneur, les Bruins ont aussi accuelli leur enfant prodigue Derek Sanderson qui revenait à la Nationale après un séjour mouvementé dans la Ligue Mondiale. Il reste à voir si Derek pourra aider la cause des Bruins. La lutte la plus intéressante dans cette Division est celle pour la quatrième place. Buffalo et Detroit se la disputent et il est difficile de prédire qui va participer aux eliminatoires.

Dans la Division de l'Ouest, Chicago augmente toujours son avance en première place. La lutte pour les trois autres positions est très serrée avec seulement une dizaine de points séparant l'equipe en deuxième place et celle en septième. Cependant, d'après la performance au cours des dernières parties, il semble que Philadelphie, Minnesota et St. Louis finiront assez haut pour prendre part aux eliminatoires.

LIGUE MONDIALE DE HOCKEY :

La moyennne des spectateurs aux parties de ce nouveau circuit se maintient à cinq mille et on se demande toujours comment longtemps les propriétaires d'équipes pourront continuer de subir des pertes avec si peu de personnes aux parties. Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont la meilleure moyenne avec 6,900. Les Jets de Winnipeg ont 5,900. Les deux autres équipes canadiennes, Edmonton et Ottawa, sont avant-derniers et derniers avec 3,700 et 2,600.

On rapporte que les Nationaux d'Ottawa pourraient perdre $400,000.00 cette année et quand vous lirez ces lignes il se pourrait que la franchise ait été vendue à des interessés à Milwaukee.

Si les foules ne brisent pas les portes pour les parties de certaines équipes, il faut dire que le calibre de hockey en est peut-être la cause. Avec le temps le calibre devrait s'améliorer, mais combien de temps les fervents du hockey attendront-ils ?



La "kid line"

La "Kid line" des Warriors de St-Malo. Gerald Préteau, Richmond Gosselin, Arthur Coulombe



En fin de semaine avait lieu un Bonspiel de curling pour dames à Lorette, auquel 20 équipes prenaient part. Sur la photo, l'équipe victorieuse dans la premiere compétition: Isabelle Roch, Madeleine Cournoyer Marie Landry et Lilian Roy

CENTRE RECRÉATIF NOTRE-DAME

Notre club ne s'occupera pas de la nourriture au "Trading Post" durant le Festival du Voyageur. C'est regrettable, mais vu les circonstances, nous n'avons pas pu accepter cette tâche.

Durant le Festival, les 24 et 25 février, il y aura un tournoi de "Broom Ball" à notre club. L'exécutif a décidé d'organiser une cantine, où l'on vendra soupe aux pois, hot dogs et café. Les profits réalisés seront pour le Club. Bienvenue à tous.

Mme Gregoire s'occupe de la danse du Festival du vendredi 23 février au gymnase Louis Riel... c'est toujours un grand succès.

Un gardien de but d'un des clubs de hockey a perdu un morceau de son équipement protecteur, entre l'aréna Bertrand et notre club. Si vous avez trouvé un tel objet, ou si vous savez qui l'aurait trouvé, veuillez nous avertir. Merci.

Norman Ducharme



Les Comets de Lorette

(de gauche à droite) PREMIERE RANGEE D. St-Mars, C. Sarrasin, A. Portneuse, R. Grégoire, C. Laramée, A. Manaigre; DEUXIEME RANGEE: T. Laurence, C. Bohémier, E. Jeanson, D. Sarrasin, B. Jolicoeur, TROISIEME RANGEE: D. Dugas, G. Jeanson (entraîneur), G. Ross, R. Carlson, R. Gauthier, E. Ledressay; ABSENTS: G. Mabon, P. Kellen

UNE BONNE SAISON

La plus grande surprise cette saison dans la division sud de la Ligue Hanover-Taché fut l'équipe de St-Malo. Grâce à la "Kid line" de Gerry Prêteau, Richard Gosselin et Arthur Coulombe, qui se sont classés les trois meilleurs compteurs de la Ligue, les Warriors de St-Malo n'ont pas perdu une seule partie. M. Romillard, le pilote de l'equipe, bien qu'il est confiant de remporter la victoire lors des éliminatoires, demeurent prudent: "Qu'on ne plume pas le loup avant de le tuer" a-t-il dit. En effet, les Alouettes de La Broquerie ont fait très belle figure pour leur première saison dans la Ligue. La serie entre Grunthal et Otterburne — St-Pierre sera certainement à ne pas manquer, car bien que l'equipe Otterburne — St-Pierre connut un debut lent, elle s'est revelee redoutable vers la fin de la saison regulière.

Dans la division nord, ce sera la même rivalité des dernières annees entre Lorette et Ile-des-Chênes. Vendredi dernier, Lorette a remporté leur première victoire des "quart-final" au compte de 6 à 5 en temps supplémentaire. Tout semble indiquer que St-Malo et Lorette se rencontreront en grande finale.

Dans la Ligue de l'est du Manitoba, les quatre premières équipes se sont mené une lutte chaude pendant la saison et tout indique que les éliminatoires seront des plus intéressantes. Impossible de prédire, c'est à esperer que la qualité de l'arbitrage sera meilleure pour les éliminatoires. Plusieurs pilotes se sont dits insatisfaits des arbitres pendant la saison regulière. Au dire de ces derniers, maintes suspensions auraient pu être evitees si les arbitres avaient sévi en temps. Ce ne sont pas les arbitres qui font la partie, mais ils sont essentiels à assurer aux spectateurs des parties intéressantes.

André Jeanson

STATISTIQUES FINALES: MEHL

FÉVRIER — CLASSEMENT — M.E.H.L.

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS	MIN. P.
La Broquerie	24	18	5	1	138	82	35	479
Transcona	24	16	8	0	144	118	32	318
Ste-Anne	24	14	9	1	130	85	29	505
Steinbach	24	13	8	3	115	108	29	312
Mitchell	24	7	16	1	74	127	15	361
St-Pierre	24	6	16	2	92	136	14	346
St-Boniface	24	6	18	0	97	126	12	310

MEILLEURS COMPTEURS POUR LA MEHL

		BUTS	PASSES	TOTAL	MIN. P
1	Gerry Ullberg, St-Pierre	27	22	49	10
2.	Willy Keck, Ste-Anne	17	29	46	39
3.	John Manchester, Transcona	15	31	46	11
4.	Bob Daneault, La Broquerie	17	28	45	10
5.	Pete Peters, Mitchell	19	24	43	22
6.	Ozzy Richard, Transcona	19	23	42	16
7.	Ralph Gardner, Steinback	20	21	41	8
8.	Larry Stoesz, Mitchell	23	17	40	26
9	Steve Klowak, St-Pierre	13	27	40	6
10.	Kim Fry, Steinback	15	23	38	27

LIGUE HANOVER-TACHÉ

FÉVRIER — CLASSEMENT — H.T.H.L.

DIVISION NORD	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS	MIN. P
Lorette	18	11	6	1	92	68	23	390
Landmark	18	8	9	1	79	82	17	235
Ile-des-Chênes	18	7	8	3	88	103	17	397
Ste-Anne	18	6	12	0	82	143	12	380
Richer	18	0	18	0	64	195	0	497
DIVISION SUD								
St-Malo	18	18	0	0	216	58	36	509
Gruntal	18	12	4	2	115	65	26	212
Otterburne — Saint-Pierre	18	12	6	0	116	65	24	206
La Broquerie	18	7	11	0	84	108	14	374
Niverville	18	4	11	3	74	116	11	372

MEILLEURS COMPTEURS DE HTHL DES AÎNÉS

		B	A	TOTAL
1.	Art. Coulombe, St-Malo	53	47	100
2.	Richard Gosselin, St-Malo	43	53	96
3	Gerry Preteau, St-Malo	44	46	90
4.	Gerard Dube, La Broquerie	21	21	42
5.	Dong Baldwin, Otterburne - St-Pierre	23	18	41
6.	Herman Hildebrandt, Grunthal	17	22	39
7.	Gilbert Chaput, Richer	16	23	39
8.	John Worbentin, Grunthal	19	20	39
9.	Dave Hébert, Grunthal	23	15	38
10.	Yves Carrière, Otterburne - St-Pierre	21	16	37

le coin des quilles du CLUB LAVÉRENDRYE

par Clément Perreault

JOUER AUX QUILLES EN FRANÇAIS (SUITE)

2 - Quille-Reine ou Quille Maîtresse (king pin) – Appelée également quille no 1, c'est la plus importante des quilles à atteindre pour réussir l'abat (strike). Elle constitue le sommet le plus rapproché du triangle que forment les quilles dressées par rapport au quilleur.

3 - Feuille de Marquage (score sheet) – Il s'agit bien de la feuille sur laquelle sont inscrits les differents comptes tout au long des dix jeux règlementaires.

A EVITER: Bien que le terme POINTS puisse servir de synonyme commode à MARQUE ou même SCORE, le français n'atteste pas "pointage" dans la même veine semantique. En fait, "pointage" comme dérivé de pointer est plutôt synonyme de VISEE. C'est là une impropriété qui est malheureusement trop répandue chez nos sportifs et chez certains commentateurs, aux quilles comme dans d'autres sports.

4 - Carreaux (frames) de la feuille de marquage – C'est le caractère graphique même de la feuille de marquage qui incite à parler de carreaux. Cette traduction littérale est acceptable et l'on se demande pourquoi l'anglisisme "frame" n'est pas ecarte pour de bon. D'autre part, des commentateurs eux-mêmes, nous avons entendu l'expression: "laisser un carreau ouvert". Techniquement il s'agit d'un jeu en partie où le decompte est de moins de dix quilles après les deux lancers reglementaires. C'est une traduction mot à mot de la version anglaise "to leave an open frame". On souhaiterait une version qui soit plus conforme à la syntaxe française tout en cernant la réalité de plus près. Par opposition au jeu de l'abat et de la réserve (spare) qui constituent des PLUS-VALUS numériquement, il nous vient naturellement à l'esprit de parler d'un jeu MOINS-VALU ou d'un MOINS DIX. C'est descriptif et c'est français. (à suivre)

RESULTATS DE LA SEMAINE DU 12 au 16 février

LA VERENDRYE I
Hommes: C. Laurin 561 (213); D. Campbell 490; L. Vermette 489; A. Trudeau 483; Ar. Asselin 472; M. Pollins 462; F. Kalichuk 454; G. Vallée 451.
Dames: Anna McDonell 477; Monique Gauthier 413.

LA VERENDRYE II
Hommes: M. Levêque 5?2, R. Bourgouin 494; R. Se-?ez 488, S. ?ucaluk 4?4, G. Bern?rd 44?.
Dames P. Harrrar 48?, B. Pelletier 442, S. Sene. 438; P. Rioux 430, S. Bradley 420; T. Rusnak 401.

LA VERENDRYE III
Hommes: Clement Perreault 517 (201), J. ?encek 502, A. Fouasse 492; K. Berg 48?, M. Bourgeois 488, A. Richard 474; P. Richard 451.
Dames: Y. Richard 406; I. McConnell 461; C. Huot 436.

SYMINGTON MEN
B. Johnson 584 (221); J. Evans 5?? (210), A. Paul 533; B. Chick 531 (206); G. Speed 53? (201), R. Wilson ?1 ; J. ?odnar 499, H. Sacher 4?7; H. Furber 49?, H. C?mpain 492, J. Geyman 491, K. Gale 485; W. Otte 48?, A. W?robey 481.

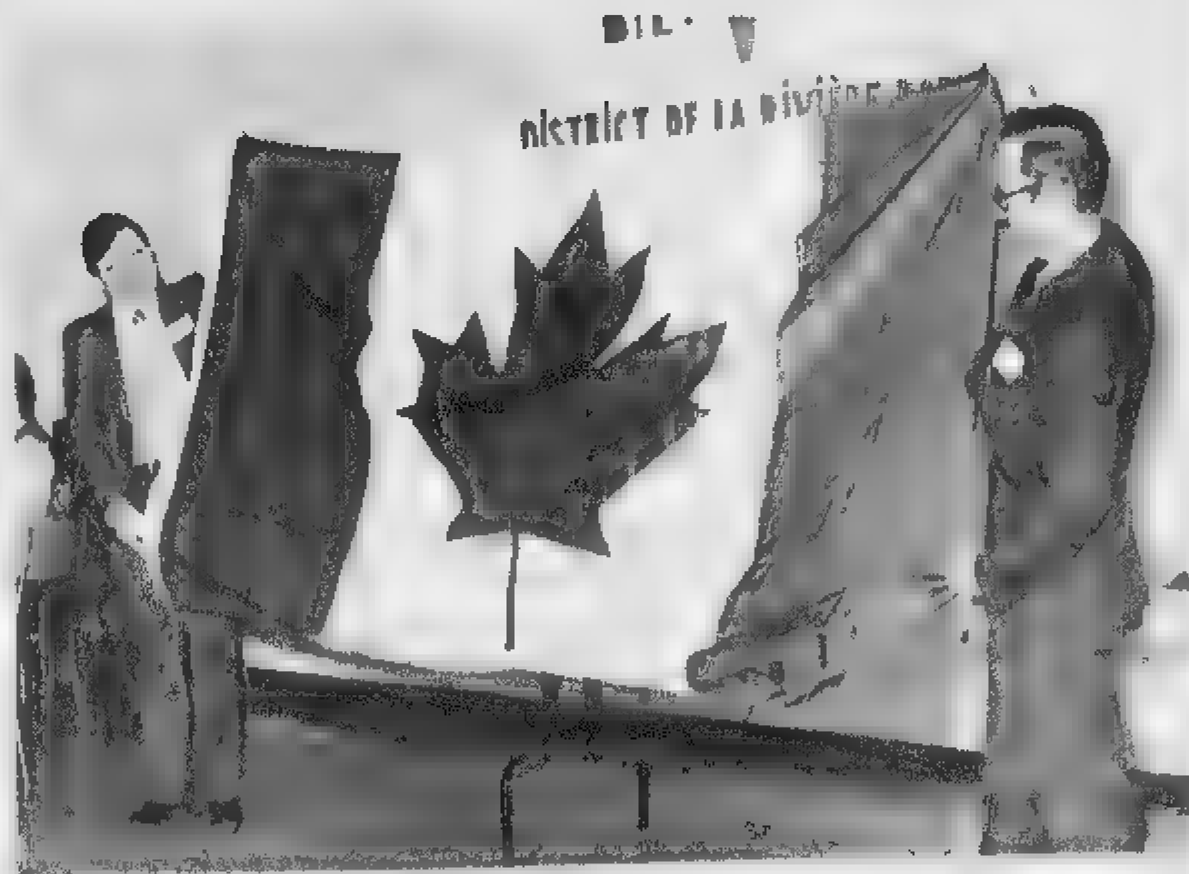
FURNASMAN
Hommes: Camille Dorge ?57; B. Drunzek 550 (211); Ron Dorge 543 (216); J. Parker 541 (216); R. Lipps 538; J. Richardson 530; G. Lofto 515; G. Spence 510.
Dames: I. Sawchuk 479 E. Polanski 459, Del Dorge 457, V. Lavallee 449, L. Bethune 443; S. Cheadle 430, A. Bich?n 436, E. Lipps 438 (205); J. Spence 435;

CERCLE OUVRIER
Roger Lambert ?10 (214,211), ?il Schaubroeck ?31 (223,201); M. Schaubroeck 581; L. Mousseau 576; L. Marinelli 5?3 (202,201), J. Jubinville 562, J. Leveillé 561 (210); B. Comeau 560 (211); A. Kreitz ?? (207), A. Guay ?50 (222), C. Mousseau 548, M. Marion ?47, ?. Brunel 545, M. Levêque 542; R. Dube ?, A. Thienpondt 540, R. Brunel 537; G. Luther ?? (213), R. Lévêque 527 (207); R. Maluta 522 (201),

La semaine scoute lancée par un Vin et Fromage



M. Laurent Desjardins, ministre du tourisme, des loisirs et des affaires culturelles, au moment où il fut nommé scout honoraire du District Rivière Rouge, M. Richard Cormier, Commissaire du District, lui serre la main. Au fond de la photo, M. Marcel Jamault, Commissaire Adjoint du District



Le drapeau du Canada présenté à M. Richard Cormier, de la part de M. le député Jos Guay

"Un véritable succès!" — telle était la déclaration d'un responsable du Vin et Fromage qui eut lieu à la Salle Béliveau, église Sts-Martyrs, le samedi 17 février. Cette soirée des Scouts du district Rivière Rouge lançait la SEMAINE SCOUTE au Manitoba.

La soirée debuta vers 8h00 avec l'arrivée de M. Gilbert D'Eschambault (membre du Conseil d'administration du District) en costume de Voyageur, accompagné des Intrépides. Cette chorale, avec leur joie de vivre et leurs chansons à répondre, a réussi à faire chanter et participer toutes les personnes dans la salle.

Les invités d'honneur à cette soirée étaient M. et Mme Joseph Guay, M. et Mme Laurent Desjardins, et M. et Mme Georges Forest.

M. Desjardins, qui avait présenté une charrette de la Rivière Rouge pour le bureau du District, fut, à cette soirée, nommé SCOUT HONORAIRE du District.

M. Joseph Guay, Scout honoraire depuis plusieurs années, a presenté au District un grand drapeau du Canada. Trois personnes recevaient également de M. Guay des certificats d'honneur et merite de la part du Fedéral en reconnaissance de leur travail auprès des jeunes de la province. Ces personnes étaient M. et Mme Roland Beaudin et Mme Maria Frechette.

L'équipe District présenta à quatre personnes qui ont travaillé plus de six ans au Comité de Parents scout, un bouton replique de la badge scout, en reconnaissance de leur travail. Trois chefs reçurent un bouton de service de 5 ans, dix chefs reçurent leur noeud Gilwell, et quatre leur badge de bois.

Les presentations terminées, la musique reprit, et tous s'amusaient en fraternité. L'équipe du District remercie ses invités distingues, ainsi que M. Marc Granger, responsable d'obtenir la salle, M. Roland Touchette, responsable de la musique, M. Gilbert D'Eschambault et les Intrépides et tous les autres qui ont fait de cette soiree un succès.

MESSE SUR LE MONDE

A CKSB

MESSE SUR LE MONDE

Depuis le 17 septembre, la radio de Radio-Canada diffuse une messe le dimanche matin, dans le cadre du "Matin de la Fête" – messe que vous pouvez entendre sur les ondes de CKSB, entre 10h10 et 11h00. Voici les quelques principes qui guident l'equipe dans la préparation de l'émission "MESSE SUR LE MONDE".

1. NOUS MISONS SUR UNE COMMUNAUTE D'ECOUTE RADIOPHONIQUE

Nous avons exclu l'hypothèse d'une petite communauté témoin réunie en studio. Nous voulons croire à l'existence d'une communauté d'écoute qui constitue l'assemblée réellement célébrante. Les ondes ne sont pas considérées comme simple moyen de diffusion, mais comme agent de rassemblement, lieu même de célébration.

La communauté ainsi rassemblée est très diversifiée. Nous devons tenir compte de la présence de croyants de tout horizon spirituel: catholiques pratiquants, chrétiens distants, spiritualistes, etc. "Messe sur le monde" doit s'ouvrir à ce "monde" de la diversité religieuse.

Cette communauté radiophonique ne peut répondre que par une entrée personnelle de chacun dans le mouvement de prière et de louange que nous voulons susciter. Ceci explique que nous ayons adapté les invitatoires et les divers répons que nous retrouvons habituellement au cours d'une célébration devant une assemblee physiquement réunie.

2. NOUS VOULONS CÉLEBRER AVEC DE LA BEAUTE

La beauté est, avec la vérité et la bonté, l'un des trois chemins qui conduisent vers Dieu. Nous voudrions que la célébration se deroule dans un climat de beauté. "C'est la beauté qui sauvera le monde" disait Dostoievski. Beaucoup de gens souffrent aujourd'hui de la pauvreté de la musique liturgique. C'est pourquoi "Messe sur le monde" veut faire appel aux richesses immenses de la grande musique classique et contemporaine. Nous laissons à d'autres assemblées et à d'autres émissions le répertoire de la musique religieuse des dernières années, musique dite "rythmée". Nous croyons que "l'art est éternel" (Soljenitsyne) et que les grandes oeuvres de musique religieuse et profane des derniers siécles continuent de s'imposer à nous avec une force vivante.

Dans cet esprit, la musique présentée à "Messe sur le monde" ne peut être considérée comme un simple décor, une sorte de soutien musical entre deux prières. Non, la musique doit être elle-même révélation, prophétie, parole louange, méditation.

3. NOUS CROYONS A UN TYPE DE CELEBRATION QUI LAISSE PLACE A L'ELLIPSE

La radio permet et appelle un type de célébration dans laquelle l'auditeur se sent profondément respecté dans sa capacité de réflexion, de méditation et de prière. C'est pourquoi nous avons adopté un style de célébration très dépouillé, qui reprend tous les éléments fondamentaux de la liturgie mais évite de multiplier indûment les paroles. Tout n'est pas dit, mais tout est suggéré. Grâce à leur mémoire de croyants et à l'Esprit, les auditeurs peuvent poursuivre et redire pour eux-mêmes les formules plus usuelles. Nous croyons que de telles ellipses sont utiles: elles créent un espace où les croyants peuvent inscrire leur mouvement personnel de réponse.

Notons cependant que "Messe sur le monde" tient à bien marquer les jalons essentiels de toute célébration: invitatoire, kyrie ou gloria, lectures et homélie, prière universelle, prière eucharistique, le Notre Père, la fraction du pain et la prière de conclusion. Le catholique reconnaît facilement le schéma du déroulement. En même temps, ceux qui ont une autre optique religieuse peuvent suivre le cheminement de la prière sans se sentir heurtés dans leur démarche personnelle d'accès à Dieu.

4. NOUS VOULONS EXPLOITER A FOND LES RESPONSABILITES DU MEDIUM RADIO

Au départ, nous nous sommes refusés à une simple mise en ondes d'une messe célebrée dans une église. La celebration se déroule en studio mais il s'agit bien d'une messe dite "sur le monde" grâce aux possibilités spécifiques qu'offre la radio. C'est pourquoi nous faisons appel aux moyens radiophoniques habituels: textes lus par des professionnels, pré-enregistrements et insertions possibles, juste équilibre des blocs parole et musique, montage, attention à la capacité d'écoute d'un auditoire du dimanche matin entre 10 et 11 heures.

Nous croyons que "Messe sur le monde" doit constituer une véritable création radiophonique et ne pas se limiter à une retransmission linéaire d'une célebration eucharistique. En tout cas, nous voulons tenter de respecter fidèlement le médium radio. Ainsi l'adage de McLuhan "le médium est le message" pourrait s'avérer ici singulièrement vrai. La "Messe sur le Monde" fournira à l'auditeur une occasion véritable de rencontre spirituelle et eucharistique dans la mesure où sa radiodiffusion se traduira en celebration authentique.

5. NOUS VOUDRIONS CONTRIBUER A UN EFFORT DE RENOUVEAU DU LANGAGE LITURGIQUE

Tenant compte des suggestions contenues dans le rapport Dumont, nous voulons, pour notre modeste part, faire en sorte que la liturgie "soit amenagée pour ici et pour ce temps", et qu'elle soit véritablement "l'expression de ce que nous vivons" (rapport Dumont). "Messe sur le monde" voudrait vraiment faire écho au travail, aux espoirs, à la souffrance, à la poésie, aux fêtes, aux loisirs, à l'aménagement de l'économie et de la politique, à l'amour, à la recherche et aux perplexités des gens d'ici, du Cap Breton à Vancouver.

C'est pourquoi, nous jugeons utile d'organiser la célébration autour d'un thème humain qui puisse cristalliser une part de l'expérience humaine de chacun. Le thème est monnayé de diverses façons et à ses divers niveaux par des poèmes, des textes et des pièces musicales. La Parole de Dieu en révèle les harmoniques profondes et la prière de louange vient ensuite l'orchestrer au niveau de la prière et de l'adoration. Une telle démarche exige un langage profondément respectueux du cheminement humain, de sorte que la messe soit une pièce sans rupture avec la vie quotidienne.

En règle génerale, nous cherchons à déterminer le thème à partir de la lecture principale (l'évangile) assignée à chaque dimanche. Mais nous voulons demeurer très attentifs aux événements, situations ou contextes qui commandent d'autres aménagements.

****

"Messe sur le monde" voudrait être plus qu'une messe radiodiffusée. Elle voudrait être un lieu et un acte dé la célébration – Sur les ondes de CKSB, de 10h10 à 11h00, le dimanche matin !

BILLET de J.-P. A.

Avez-vous regardé, ces jours derniers, les reportages télévisés sur la liberation et le rapatriement des prisonniers de la guerre du Vietnam ? Avez-vous remarque les conditions particulières dans lesquelles les divers groupes de prisonniers ont été relâchés? Avez-vous noté aussi les commentaires de certains journaliste ? Qu'en avez-vous conclu ?

Pour ma part, j'y ai vu une illustration frappante du fossé qui sépare notre monde occidental du Tiers-Monde, de l'écart qui existe entre la mentalité nord-américaine et celle des pays qui cherchent à s'arracher du sous-développement.

D'un côté, j'ai vu les effectifs impressionnants dont les Américains étaient capables de disposer pour ramener leurs prisonniers: avions geants transformés en infirmeries volantes; infirmiers et équipages triés sur le volet et entraînés de façon à soigner des rescapes de la misère sans les traumagner des rescapés de la misère sans les traumatiser; réception d'accueil devant une batterie de microphones et de caméras; réunions familiales minutées à la manière d'un suspense de Hollywood. Tout cela transpirati la puissance, le "know-how", la technologie avancée que procure l'argent.

En regardant leurs liberés descendre de l'avion, maints journalistes américains s'etonnaient de les voir apparaître en aussi bonne santé. A les entendre, ces journalistes semblaient déçus de ne pas voir l'évidence flagrante de la cruauté nord-vietnamienne dont ils avaient entretenu leurs lecteurs depuis des années. Selon les barêmes nord-américains, la cruauté devrait être l'apanage des seuls pays techniquement sous-développés; les occidentaux ne sauraient mener que des guerres "propres" !

Après le spectacle américain, la télévision m'a fait voir la libération des prisonniers vietnamiens et vietcong. Quel contraste ! On n'avait plus devant les yeux des "aristocrates" de l'armée, les pilotes de guerre. La caméra nous mettait en face des "roturiers" de la guerre, des fantassins ; ils avaient pour la plupart les marques les plus pénibles du combat. D'allure peu fière dans leurs pyjamas de prisonniers, il s'avançaient sur le chemin poussiéreux, à la manière d'un troupeau ahuri, les bien portants soutenant les innombrables éclopés, manchots, aveugles ou malades. Pour les accueillir, pas de comités souriants, d'autobus confortables ou d'avions-infirmerie. Plusieurs ne sont même pas certains de retrouver au retour une famille, des parents. Aucun d'entre eux ne touchera une solde accumulée se chiffrant à plusieurs milliers de dollars, et aura certainement pas une Ford à sa disposition pour se promener aux frais de la compagnie pendant toute une annee !

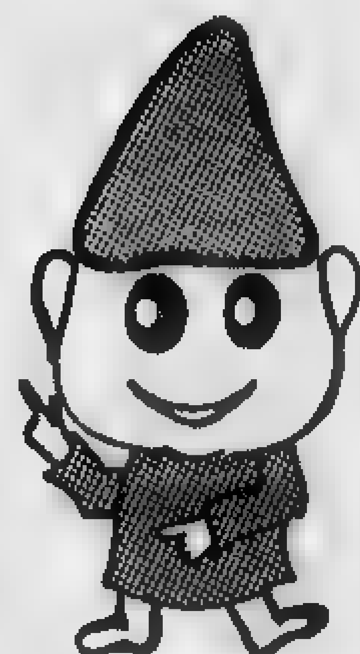
Parce qu'il est du Tiers-Monde, le Vietnamien hérite des pots cassés, c'est-à-dire de villages ruinés, de corps mutilés, de foyers décimés, et plus douloureux encore, de coeurs et d'esprits déchirés par des idéologies presque irréconciliables. L'Américain peut oublier le Vietnam comme une mauvaise aventure qui a duré trop longtemps. Le Vietnamien, lui, voudrait sans doute pouvoir s'accorder un tel oubli; mais la réalité nue l'empêche non seulement de rêver mais même de dormir. Les statistiques de juin 1972 donnaient 125 orphelinats à travers le Sud-Vietnam, avec une moyenne de 600 enfants chacun; certains orphelinats hébergent jusqu'à 1,400 enfants ! D'après un article paru dans l'Osservatore Romano, les soldats américains ont laissé derrière eux aux environs de 20,000 enfants illégitimes, métis évidemment. Comme il n'y a pas de communauté noire au Vietnam, les enfants à peau foncée seront socialement handicapés. Voilà une seule partie de la réalité qui empêchera le Vietnamien de dormir pour plusieurs années à venir.

La question du Vietnam peut paraître loin de nous autres, les Canadiens. Cependant, les evénements ont voulu que nous y soyons impliques pour aider au réglement de la paix. Nous n'y remplirons bien notre rôle que si nous devenons des Chrétiens "conscientisés". C'est-à-dire que si nous commençons à nous sentir vraiment mal à l'aise devant ces contrastes et à vouloir y faire quelque chose, le monde, et le tiers-monde en particulier, n'a pas besoin d'un Canada qui se laisse engourdir par le confort ou qui se refugie derrière des lunettes noires afin de ne rien voir même les yeux ouverts !

Le Petit Coin

Bonjour les amis!
J'ai reçu tellement de beaux dessins et de compositions que je ne peux pas tous les mettre sur la page.
En voici quelques-uns... et Bravo!
Bicolo

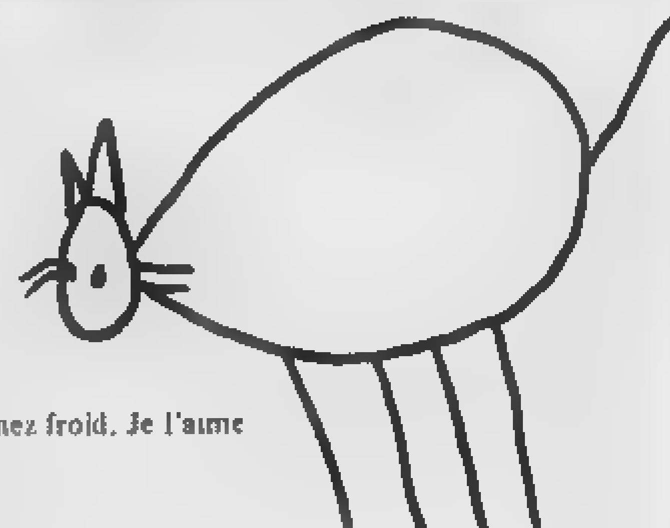
C'est Moi Bicolo



GAGNANT

Mon animal preferé est un écureuil J'aime l'écureuil car il va vite. Il degringole d'une branche a l'autre Ses petites griffes chatouillent lorsqu'il essaie de grimper sur ma manche. Ses petites dents craquent les glands J'avais un écureuil mais, un jour, j'ai vu un malin chat le manger

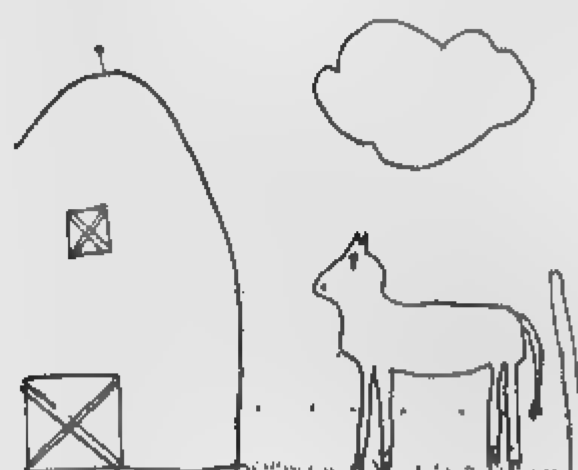
Leonne Hebert
St Pierre, Manitoba
Boîte 197 - âge - 13 ans



GAGNANT

Mon Chat Je l'aime parce qu'il a du poil et qu'il a un nez froid. Je l'aime parce qu'il court et que je peux le poigner

Rene Bisson, 4 ans
Winnipeg 8, Manitoba





GAGNANT

Il n'y a pas bien longtemps de cela vivait à St-Pierre un chien qui s'appelait Tiny. Comme tous ses semblables, il était blanc avec des taches noires. Ajoutez à cela une allure racée et une intelligence des plus vives Son maître l'aimait beaucoup

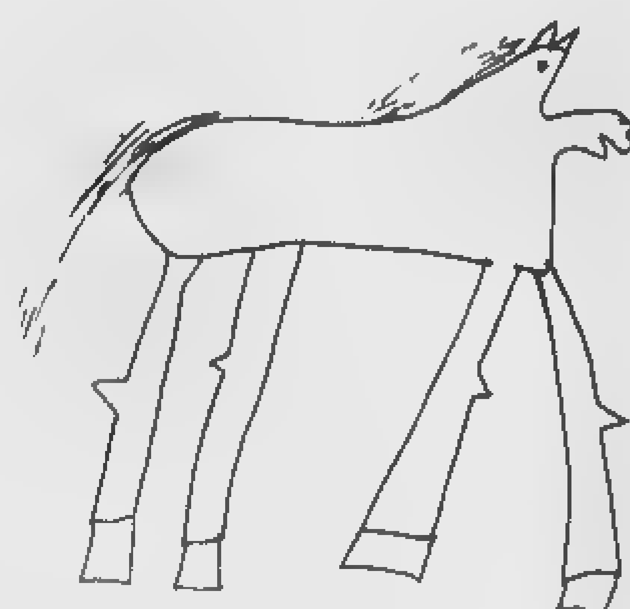
Lynne Fontaine, grade 4, 9 ans
St-Pierre, Manitoba

GAGNANT

Mon animal préféré est un veau. Il y a beaucoup de veaux sur la ferme, mais celui-ci est spécial Son nom est "p'tit Bout". Quand P'tit Bout est né, sa mère n'avait pas de lait Maintenant, on lui achète du lait spécial P'tit Bout a une fourrure epaisse Sa couleur est brun-rouge et blanc

J'aime P'tit Bout parce qu'il est tres mignon et doux. Il gambade autour de l'etable, c'est du plaisir de le regarder gambader

Annette Campagne
Ecole de Willow Bunch, Sask



GAGNANT

MON CHEVAL

Cet eté, je me suis fait un ami Il s'appelait Silver et il était un cheval Je suis allé sur des montagnes avec Silver Silver était blanc Mon cheval courait et galopait vite. Je n'avais pas peur J'aimais bien Silver. Il était bien gentil et aimait beaucoup les enfants Il mangeait de l'herbe Le matin je lui donnais son repas. Il mangeait de l'avoine et buvait beaucoup d'eau Apres il se reposait parce qu'il y avait d'autres enfants qui voulaient faire une promenade Des fois, Silver allait dans le bois pour ses promenades J'espère bien revoir Silver a nos vacances l'été prochain car je l'aimais!

André Boucher, 7 ans
Ste-Anne, Manitoba

GAGNANT

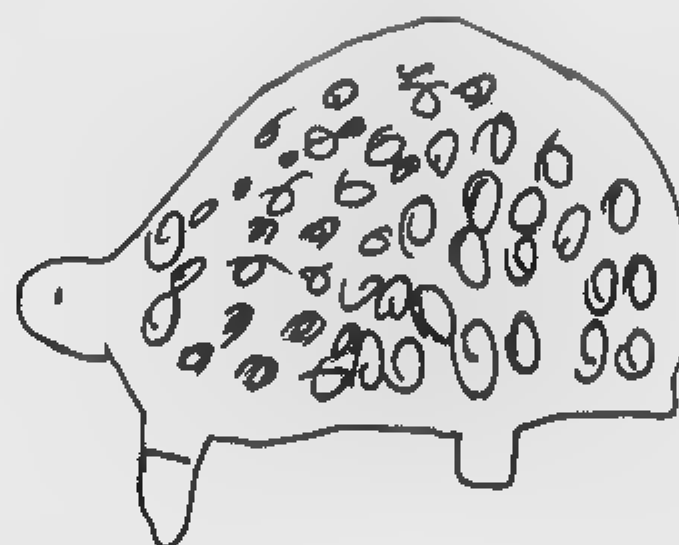
La lapine est douce,
elle a des lapineaux,
on ne peut pas les toucher

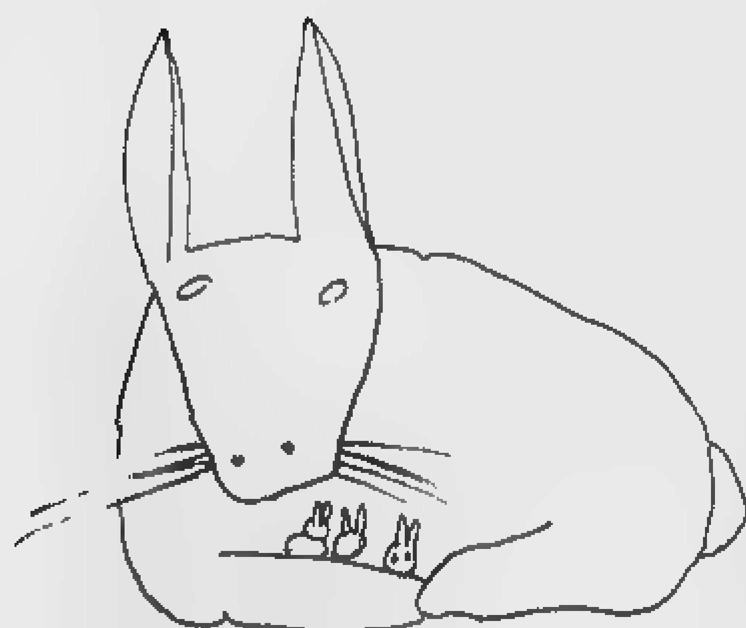
Guy Bisson, 6 ans
St-Boniface, Manitoba

LA GIRAFFE

Je l'aime parce qu'elle a des taches brunes et un grand cou

Real Aquin, 7 ans
Morinville Alberta

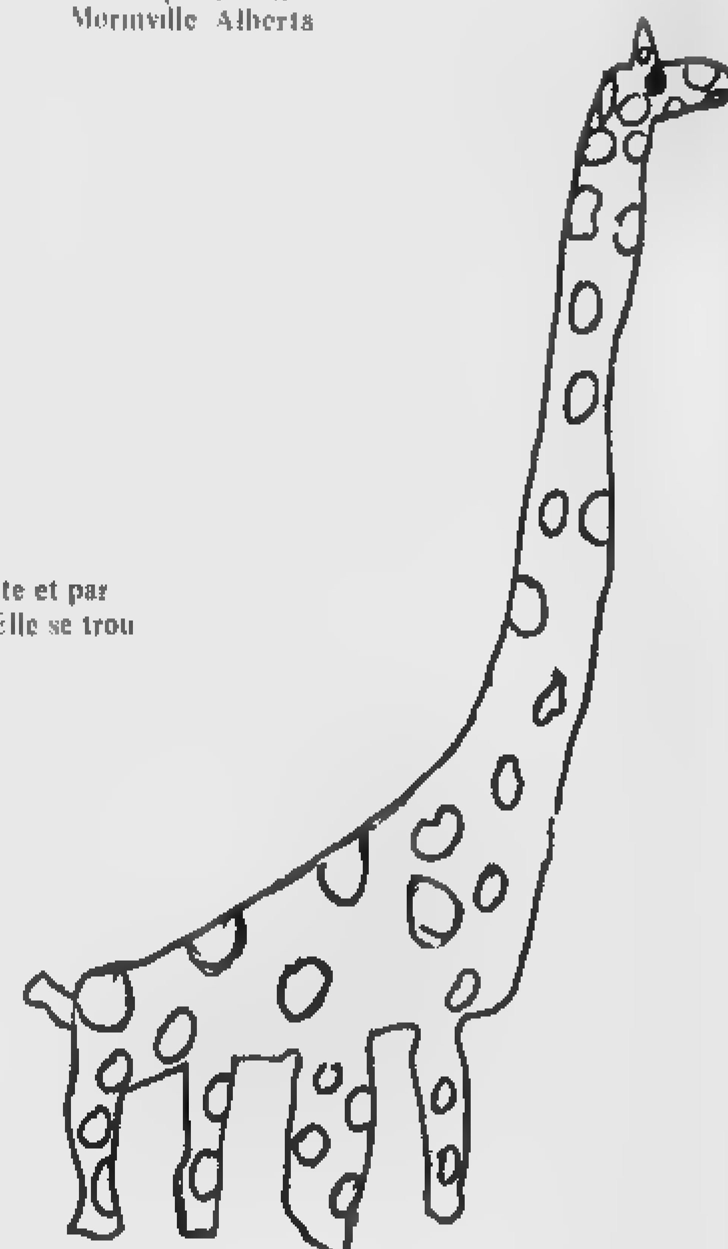




GAGNANT

Marouka est une tortue J'aime marouka parce qu'elle m'ecoute et parce qu'elle a de belles couleurs Marouka n'est pas de trouble Elle se trouve bien dans son bol d'eau

Joanne Boily, 5 ans
St Boniface, Manitoba



MES PETITS GERBOISES

J'ai deux petits gerboises appelés Mickey et Waggy, qui sont fort curieux Ils viennent de Mongolia et leur couleur de manteau sont brun et blanc Ils mangent des Hamster food, waffles, carottes, salades, choux, biscuits et un peu de viande. Ils peuvent manger dans vos mains et peut-être courir plus vite que vous. Ils peuvent bâtir une petite hutte et courir dans une roulette.

Michel Bisson, 10 ans
St-Boniface

CHASSE aux MOTS

QUI SUIS-JE ?

SI TU ME TROUVES, ET QUE TU M'AJOUTES UNE TÊTE DIFFÉRENTE, JE SUIS TOUR À TOUR :

1- UN SPORT
2- UN SAVANT
3- UNE PRISON
4- DANS UN LIVRE
5- UNE MALADIE DANGEREUSE
6- UNE GARANTIE
7- UN FLEUVE D'EUROPE
8- QUAND JE LE SUIS, ON EST CONTENT DE MOI.



QUI SUIS-JE ?



AGE.
1 NAGE 2- MAGE
3- CAGE 4 PAGE
5- RAGE 6- GAGE
7- TAGE 8 SAGE

Les Gros Problèmes

— Tu dois trouver le chiffre qui va dans la case encerclée
— Les opérations verticales se font de haut en bas
— Les opérations horizontales se font de gauche à droite
— La flèche t'aide à partir.



Mot Mystère

OCEAN DE LA NOUVELLE-GUINEE

UN MOT DE 10 LETTRES

INSTRUCTIONS :

1—Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2—Rature ce mot dans la liste.
3—Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

[illegible]

E	T	T	E	N	N	O	R	E	G	R	E	B	E	P
E	H	C	U	R	T	U	A	R	E	A	P	A	O	N
C	I	G	O	G	N	E	U	L	T	H	E	R	O	N
U	R	R	C	Q	A	E	L	R	T	U	R	S	B	A
E	D	I	E	H	M	I	O	F	E	T	D	E	U	I
M	A	V	I	L	A	G	O	U	U	E	R	R	T	B
E	L	E	P	C	L	U	Q	S	O	L	I	I	O	C
S	O	N	L	O	F	E	V	F	M	E	X	N	R	I
S	U	G	D	R	H	P	D	E	A	T	I	P	I	P
A	E	Y	I	C	E	I	O	N	S	I	N	D	U	G
C	T	C	O	L	O	M	B	E	O	O	S	R	E	A
E	T	H	I	R	B	I	L	O	C	R	U	A	A	R
B	E	C	O	R	B	E	A	U	U	B	I	R	N	G
V	A	M	P	I	R	E	A	E	U	R	A	H	I	U
N	O	S	N	I	P	F	A	U	V	E	T	T	E	S

POURQUOI LES ITALIENS PRÉFÈRENT-ILS DORMIR DANS DES LITS JUMEAUX?
POUR POUVOIR SE PARLER DE LIT-À-LIT (L'ITALIE)...

MOT MYSTERE

SOLUTION PARADISIER

BICOLO SALUE
SES NOUVEAUX MEMBRES

830. Diane Marcon, N.-Dame-de-Lourdes, Man
831. Luc Roy, St Pierre, Man
832. Didier Jeannin, St Boniface, Man
833. Monique Kirouac, La Broquerie, Man
834. Chantal Frechette, St Boniface, Man.
835. Sylvie Boulet, St Boniface, Man
836. Nathalie Walker, Winnipeg, Man
837. Johanne Malon, Somerset, Man
838. Micheline Robidoux, St Pierre, Man
839. Maryse Bouchard, Aubigny, Man

Gagnant de la semaine :

No 525 – Marielle Currin
36, Lachine Road
Winnipeg, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom ____________
Adresse ____________
____
Code postal ____________
Ville ____________
Age. ____ Grade ____



INSTITUT COLLÉGIAL SOMERSET



À notre école...



On joue et



On travaille

FESTIVAL DE POÉSIE ET D'ART DRAMATIQUE

Le festival de poésie et d'art dramatique de La Montagne avait lieu les 13, 14 et 15 février à Notre-Dame-de-Lourdes Le juge était M Claude Dorge du Cercle Molière

Comme par les années passées, les étudiants de l'Institut Collégial de Somerset participèrent en grand nombre Trois pieces, deux en français et une en anglais, furent présentees Les éleves de la onzieme année, sous la direction de Mlle Irene Garand, interprétèrent les deux pieces françaises : "Parade du tapis" et "Pierrette et le billet de loterie", cette derniere écrite et dirigée par Sonia Ostrowski Ils se méritèrent les trophées de la SFM et du personnel de l'Institut Collégial de Somerset La pièce anglaise "Dinner for Two" était dirigée par Doris Haneca et Monique Brandt

Nous avons eu aussi seize participants dans les classes de poésies solo, bilingue et inédite. Patti Chalmers, de la onzième année, s'est méritée le trophée de M et Mme A. Van de Kerckhove pour poésie solo. Une autre étudiante de la onzième année, Monique Brandt, reçut le trophée de la Commission Scolaire de la Montagne pour son poème inédit: "Voice of Youth".

Les éleves de la dixième année, dirigés par Mlle Irene Garand et Soeur Hélène Poiron ont participé à la classe de Choeur parlé Ils méritèrent le trophée des Clercs de Saint-Viateur ex aequo avec le groupe de Notre-Dame-de-Lourdes

Nos félicitations à tous les participants!

"A toi pour toujours, ta Marie-Lou": IMPRESSIONS

La vie d'un couple malheureux est triste. A qui la faute? Dans 'Marie-Lou' la faute est autant à Léopold qu'à Marie-Lou. Sur le plan de la sexualité, pour Marie-Lou c'est un péché mortel d'avoir des relations avec son mari. Et nous voyons comment l'influence des parents marque le caractere des jeunes

Même si le langage est cru c'est tout de même du très bon theâtre!

La pièce ridiculise une fausse religion, non pas la vraie religion

Les comédiens sont tres bons. J'ai ressenti de la pitié pour Léopold et pour Carmen. Il me semble que Léopold a été poussé a l'alcool par Marie-Lou

Carmen, en essayant de se sortir du trou de la vie auquelle elle était astreinte est devenue une dévergondée. Par contre, Manon s'enterre dans un caveau d'images saintes et refuse de vivre sa vie. Que fait-elle? Elle souffre de la vie de sa mère qui haissait les hommes.

— Pauvre Marie-Lou! Tout ce qu'elle désire de la vie c'est de la pitié Elle a épousé Léopold pour s'échapper au trou infernal de la pauvreté, mais par ce serment tombe dans un plus grand gouffre

Etudiants de 12e année

Mes impressions sur 'Marie-Lou'

Le 3 févrer, les gens de Somerset et des alentours ont eu l'occasion d'assister à la pièce A toi pour toujours, ta Marie-Lou, présentée par le Cercle Molière. Le langage de cette pièce était très cru, mais le message portait beaucoup plus loin Les comédiens ont joué leurs rôles à merveille. Ils nous ont communiqué parfaitement le malheur, la haine et le mal entendu qui régnaient chez Marie-Lou et Léopold.

Dans cette excellente pièce, Michel Tremblay relève plusieurs aspects sociaux. Un qui m'a frappé est celui des gens qui se croient religieux, mais qui vraiment sont hypocrites. Manon s'évade dans une religion ridicule, de peur En traitant le theme de la religion de cette façon, l'auteur a choqué des gens, mais si ces gens regardent de plus près, ils verront que Tremblay se moquait de la fausse religion.

J'ai été très satisfaite de la soirée, mais je crois qu'un membre du Cercle Molière aurait dû expliquer la pièce aux gens, comme ceci avait été fait à l'école, le jeudi précédent

Monique Chanel
12e année

GÉNIES EN HERBE... INTELLECTUEL?

Quel programme français intéresse les éleves bilingues du Manitoba et est en même temps intellectuel? Bien sûr — c'est "Génies en herbe". Voilà un programme fantastique et intéressant qui saura vous procurer une demi-heure que vous ne regretterez pas d'avoir donnée à la télévision française! La compétition est loin d'être monotone. La seule chose qui est triste c'est que "Genies en herbe" passe à la télévision seulement une fois la semaine.

Etiez-vous à l'écoute mercredi dernier? Félicitations à l'Institut Collégial de Saint-Claude qui a remporte la victoire d'abord contre St-Jean-Baptiste, puis le 14 fevrier contre Lorette.

Yolande Rondeau
9e année

COURS AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE

Quatre étudiantes de Somerset suivent des cours offerts par le Ministere de l'Education chaque samedi, de 10h à midi, au Collège de St-Boniface. Elles en sont très enchantées. Ces étudiantes sont : Paulette Boulet (sociologie), Janine Labossière (psychologie), Marilyne Labossière (religions comparées) et Sonia Ostrowski (sociologie).

Nos remerciements à la Commission scolaire qui paie les frais d'inscription et de transport.

Paulette, Janine, Marilyne et Sonia

LE CARNAVAL D'HIVER


Nos candidates pour la reine du Carnaval d'hiver Mona Cornock, princesse; Donna Clark, reine; Michèle Cousin, princesse.

Les jeunes de Somerset ont participé très activement au Carnaval d'hiver qui eut lieu les 9, 10 et 11 février derniers. Trois de nos étudiantes furent candidates pour la Reine du Carnaval. Donna Clark fut couronnée Reine le vendredi soir et Mona Cornock et Michèle Cousin étaient les deux princesses. Les étudiants de l'Institut Collégial de Somerset ont aussi participé au tournoi de ballon-balai et aux matches de curling et de hockey. Le dimanche après-midi, une équipe de filles de notre école joua une partie de hockey contre l'équipe de filles de Notre-Dame-de-Lourdes. Elles furent victorieuses avec un pointage de 6 à 0! Avec un peu de pratique, elles pourraient affronter les Russes!

Le carnaval fut un grand succès grâce a la coopération de chacun et à l'esprit d'amitié qui régnait

SOMERSET 6 – NOTRE-DAME-DE-LOURDES 0

Dimanche, le 11 février, des spectateurs enthousiastes se sont rassemblés pour regarder une partie de gouret entre un club de filles de l'Institut Collegial de Somerset et un club de filles de l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Dès le début, la foule et les participants rayonnaient un enthousiasme de carnaval. La compétition commença à 15h30

Donna Clark, assistée de Jocelyne Labossière et de Joanne Hébert, compta le premier point. Plus tard, elle compta aussi le deuxième but. Diane Poiron a contribué au pointage en comptant deux buts, l'un assistée de Léonie Picton et l'autre sans aide

Les autres buts: Léonie Picton assistée de Marguerite Van de Kerkhove, Marguerite Van de Kerkhove sans aide

Il y eut aussi des punitions: une pour l'équipe de Somerset et deux pour celle de Lourdes

Les filles de Notre-Dame n'ont pas pu déjouer Raylene Clark, le gardien de buts. Le tout se termina par la prise d'une photo de l'équipe gagnante de Somerset.

Nous tenons à remercier Stanley Clark, l'entraîneur et aussi les arbitres qui étaient Guy Piché et Paul Girouard

Jacqueline Messner
Léonie Picton
9e année

CHARADES

I Mon 1er est le contraire de oui
Mon 2e est l'ennemi du chien
Mon 3e ne va pas vite

Mon tout manque d'ardeur, de vivacité.

II Mon 1er désigne la saveur d'un aliment
Mon 2e est une larve d'insecte au corps mou et allongé
Mon 3e est une négation
Mon 4e ne dit pas la vérité

Mon tout exerce l'autorité politique

III Mon 1er est un lieu où on nage
Mon 2e est le rejeton d'une plante,
Mon 3e est le participe passé de "boire"
Mon 4e est où on trouve des minéraux

Mon tout est la protéine du lait.

IV Mon premier est une petite somme d'argent
Mon 2e est une partie de la figure
Mon 3e finit la "cantonnière"

Mon tout est une partie de l'équipement pour un cheval

REPONSES: I Nonchalant
II Gouvernement
III Lactalbumine
IV Sous-mentonnière

POURQUOI

Pourquoi suis-je rejeté?
Jamais ne leur ai-je fait tort!
Jamais, ai-je souhaité être supérieur!
Laissez-moi, seulement être votre égal.

Pourquoi ne me donnent-ils pas la chance
De partager la joie de vivre – de m'intégrer à la vie?
Mais à cause de leurs préjugés, ils m'ignorent.
Est-ce cela la Justice?

Pourquoi me condamnent-ils à une vie d'étranger
Dans ce village global qui est la terre?
Me condamnent-ils à cause de ma couleur?
Noir, je le suis, je le serai et je suis fier.

Monique Chanel
12e année

CHARADES

I Mon premier vient avant 't'
Mon deuxième est une proposition
Mon troisième n'est pas dur
Mon quatrième demande le silence

Mon tout peut donner un oeil de beurre

II Mon premier n'est pas vrai
Mon deuxième n'est pas ici
Mon troisième est l'anglais de cabaret

Mon tout est une activité champêtre.

III Mon premier est fait avec rien
Mon deuxième cause un malaise
Mon troisième est à la fin de recule

Mon tout est un temps du jour

REPONSES. I escarmouche
II folâtrer
III crépuscule

LE CORPS HUMAIN

Le corps est merveilleux.
On peut se servir de nos yeux
Pour voir. Et pour lire les journaux,
On se sert de nos cerveaux.
Avec nos jambes et nos bras,
On porte des objets très pesants
Et nous pouvons faire des pas
Avec nos pieds expédients.

Mais des fois le corps détraque.
Les maladies des yeux,
Le rhume, la grippe, une jambe cassée,
Nous font sentir malheureux.
Aussi, si nous avons des nausées,
Physiquement, mentalement et autrement,
On blâme son hérédité ou sa pauvreté,
Mais c'est nous qui le faisons détraquer.

Dans notre corps sont des organes minuscules.
Les organismes inutiles sont nuls.
Ne pensez-vous pas qu'elle est très curieuse
Cette machine vraiment merveilleuse?

Ginia Ostrowski, Claire Talbot,
Guy Grenier et Gilles Labossière
IXe année

C'est dommage
Que l'on se regarde
sans se voir
Que l'on se rencontre
sans se toucher
Que l'on sympathise
sans se le dire
Et souvent
Que l'on se parle
sans s'écouter

Il n'y a peut-être que nos coeurs seuls
qui peuvent converser
Recueille vite ô mon âme tous ces souvenirs,
amitiés amours, peines
Tous ces frères que j'ai laissés
Et mets-les là au chaud
à moi comme des oasis

Je ne veux pas oublier

C. D. Pas

LA VIE

La vie c'est la maison de la peine et de la joie,
C'est le monde du caprice et de l'exploit.
Le tracas et l'ennui lui sont aussi familiers,
Que l'amitié et l'amour lui sont compliqués!

Plusieurs gens envisagent la vie comme une prison
Et s'y enferment afin de ne pas être tentés.
Au contraire elle me présente l'occasion de posséder
Une réalité bien concrète que je ne voudrais échanger!

Il faut l'avouer, il n'y eut pas de plus superbe qu'elle,
Dommage qu'elle s'éteint aussi rapidement qu'une étincelle!

Evelyne Dufault
12e année



ANNONCE:

Une Boîte à chansons aura lieu le 23 mars à l'occasion de la visite de jeunes Acadiens parmi nous. Les détails seront publiés plus tard.

REMERCIEMENTS

Sans l'aide précieuse de Mlle Irène Garand, professeur de français des dixième, onzième et douzième années, et de Soeur Corinne Chartier, professeur de la neuvième année, ces pages n'auraient pas été prêtes pour la redaction du journal. Nous les remercions bien chaleureusement de leur coopération.

Le comité: Sonia Ostrowski (responsable), Diane Poiron, Michele Cousin, Simone Girouard, Ginia Ostrowski, Marie Bessette, Paulette Boulet, Marguerite Boisvert, Andrée Picton, assistantes.

20e épisode

LES AVEUX

par LILIANE ROBIN

— Je l'étais, mais aujourd'hui une brusque dépression m'accable.

— Allons donc, vous avez des nerfs d'acier !

— Il arrive que l'on craque...

— Pas sans motif. Que vous est-il arrivé, Malone ?

Son regard d'aigle fouillait celui de Gilda. Mal à l'aise, elle assura :

— Rien. Je me sens lasse, abattue, pas sûre de moi. Je préfère cesser de voler pendant quelque temps.

— Auriez-vous des ennuis personnels ? insista-t-il après réflexion.

Elle allait répondre par la négative lorsque, sans raison, elle faiblit d'un coup et avoua :

— Eh bien ! oui. J'ai des ennuis.

— Graves ?

— Plutôt.

— Une histoire de coeur ?

Soudain raidie, elle se défendit :

— Je vous en prie, monsieur. Ne m'en demandez pas plus.

— Fort bien. Comme vous voulez, Malone. Partez donc vous reposer pendant un mois et revenez-nous en bonne forme. Vous savez, à votre âge, on peut et on doit tout surmonter. Il n'y a rien qui soit irrémédiable. Je sais que vous avez du caractère. Vous y parviendrez.

Sa détresse était-elle donc si visible ? Trop émue pour ajouter un seul mot, Gilda avait serré la main du patron et était sortie.

Ainsi avait-elle obtenu ses vacances.

Après les obsèques de France Janvry, Claude dut encore demeurer une quinzaine de jours à Paris jusqu'à ce que la succession de son frère et de sa belle-soeur, dont Sandra était l'unique héritière, soit entrée dans sa phase définitive. Nommé tuteur, il était désormais chargé de veiller sur sa nièce et sur ses intérêts.

Sandra, à qui Gilda avait appris la vérité avec beaucoup de douceur et de tact, avait paru très affectée lorsqu'elle avait compris qu'elle ne reverrait pas sa maman. Elle avait beaucoup pleuré, elle pleurait encore chaque soir avant de s'endormir et ne s'apaisait que lorsque Gilda la prenait dans ses bras et la berçait maternellement. Mais un peu plus chaque jour, la vie reprenait pour elle et versait un oubli salutaire dans son coeur d'enfant.

Quand il n'emmenait pas Gilda et sa nièce au restaurant, Claude venait déjeuner à Saint-Cloud et sa visite quotidienne éclairait le regard de Sandra.

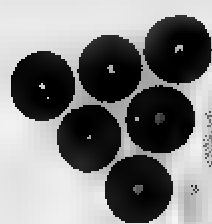
Un jour qu'après avoir pris le repas de midi dans un établissement de Passy ils avaient emmené la fillette dans les jardins du Trocadéro, Claude annonça à Gilda :

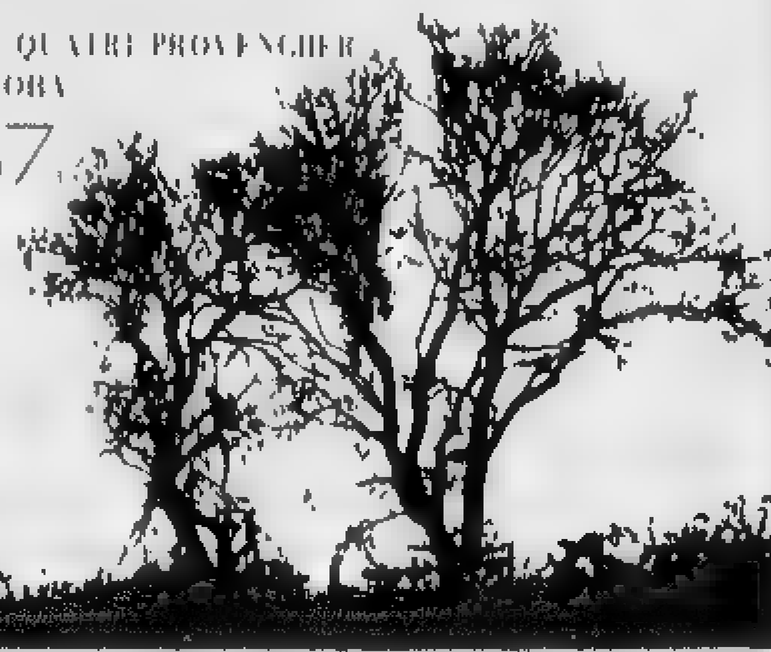
— Tout est provisoirement réglé. J'ai racheté la part de mon frère sur la maison de Malabata, qui nous appartenait en indivis. L'appartement et l'usine vont être vendus, et l'argent placé en titres jusqu'à la majorité de Sandra. Je peux retourner à Malabata avec elle.

Gilda regarda l'enfant qui jouait à l'écart et une profonde tristesse l'envahit. L'idée de la séparation définitive, du retour à la solitude, l'effrayait. L'affection que lui vouait Sandra avait été un baume pour elle.

Comme s'il devinait ses regrets, Claude se pencha soudain vers elle et proposa :







LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone : 942-5263

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar, Powerview, St-Pierre et Winkler.

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
557, chemin Ste-Marie
St-Vital, Man.
R2M 3L6
Tél. : 247-3964

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage, Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's
HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
EDIFICE CKSB
607, RUE LANGEVIN
ST-BONIFACE, R2H 3J4
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
ROA 1R0

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus - Réparations
Remorquages

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
R2H 0T4
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

traiteurs

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer : 256-0101
32-444-TF

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

divers

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. 775-5807

CREATIVE LINGUISTIC CENTRE LTD.
Nous vous offrons :
- traduction - création
- imprimerie
- reprographie
- secrétariat
Tél. : 247-4881
111, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T2

LES PETITES ANNONCES

Tél. : 233-2211
MARION
RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

LE CENTRE
DU DISQUE FRANCAIS
MUSICANA
maintenant au 190,
boul. Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Broochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE
FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
233-7463

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent éxclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

CTC Tél. : 233-2022
CARLSON
TRAILER
CENTRE LTD.
Assortiment complet
de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

personnel

ON DEMANDE dame responsable pour garder 2 fillettes âgées de 5 mois et 3 ans chez nous. Heures: de 8h à 4h. Doit avoir horaire flexible sur semaine. Environ 10 à 12 jours par mois. $12.00 par jour. Références requises. Vicinité de Charleswood. Composer: 888-8447.
46-466-47 C

UNE DAME CHERCHE du travail dans une patisserie pour décoration de patisserie. Composer: 247-7690.
46-462 47 C

ON DEMANDE chambre et pension pour homme retiré. Composer : 247-9267.
45-455-JNO

JEUNE HOMME CATHOLIQUE de 27 ans désirerait rencontrer une jeune canadienne-française sincère, aimable, qui aimerait la campagne. Veuillez répondre en donnant âge, adresse, etc. à : Boîte 447, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
46-447-47 P

ON DESIRE — Anciennes peintures canadiennes, à l'huile ou à l'aquarelle, pour une collection privée. Contactez Mlle St-Pierre au 947-5797.
45-443-49 C

SI VOUS DESIREZ faire rembourer des chaises de cuisine, composez: 233-5980.
45-449-47 C

à vendre

FERME À VENDRE

à 8 milles au nord de Dominion City, S 1/2 20-3-3E, 1st, avec porcherie moderne et 800 porcs. S'adresser à : Farm Credit Corporation, 400-777, av. Portage, Wpg. R3G 3L1. Tél. : 985-4035. Les soumissions seront reçues jusqu'au 14 mars 1973.

Belle maison de 4 chambres à coucher dans le village de Lorette. Localité idéale pour tous. Pleine cave. Prix convenable. Composer: 1-878-3341 ou écrire à C.P. 68, Lorette, Manitoba R0A 0Y0. Aussi, A VENDRE, poêle à bois, à l'huile ou au charbon. Idéal pour chalet.
43-428-47 C

Jeunes chiens enregistrés: CKS "English Springer Spaniel". Age : 5 semaines. Dressage facile pour compétitions. Composer: 247-6013 après 6 heures.
45-441-46 C

Un bon hangar qui pourrait facilement être converti en garage. 12 1/2' de largeur; 22' de longueur; 10' de hauteur. Composer: 233-2751.
46-465-46 C

Parc La Salle. Maison de 8 ans. Niveaux variés, 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine, salle à manger, salle de récréation, 2 salles de bains complètes. Grand lot clôturé. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Pour plus de renseignements, appelez Pierre Pineau: 256-6000 ou Alexandre Agencies: 284-5390.
41-422-JNO

I m m e u b l e-appartements ou édifice de revenu: 4 logis, plus logis et salle de récréation pour propriétaire. 2 garçonnières (bachelor suites) et 3 logis de 2 chambres à coucher. Revenu supplémentaire de $2,-400 si vous qualifié. Pour rendez-vous, s'adresser à : Boîte 444, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, ou composer: 233-2633.
45-444-47 C

à louer

SALLE À LOUER

SALLE ST-HYACINTHE
A LA SALLE, MANITOBA
8 milles au sud du Périmètre, route 330
Pour toute occasion
Capacité: 300 personnes
Prix raisonnable
Pour détails appelez M. Lagacé: 1-736-2945

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple qui travaille de préférence. Composer: 943-9024.
46-467-JNO

Idéal pour une personne ou couple désirant un logis de 3 1/2 pièces dans un petit immeuble TRANQUILLE. $105. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage si désiré: $7.50.
46-460-JNO

St-Boniface. Logis de 2 chambres à coucher. Complètement privé. Disponible le 1er mars 1973. Composer, de préférence après 6 heures: 475-0750.
46-463-47 C

Logis: 1 chambre à coucher, salle de bains privée. Pour plus de détails, s'adresser à: 1-686, rue Taché, après 6 heures, ou composer: 222-4350 à toute heure.
46-458-47 C

Appartement dans immeuble tranquille au coeur de St-Boniface. 2 chambres à coucher, air conditionné, service de télévision sur cable, stationnement. Disponible: 31 mars. Composer: 233-7705 après 5 heures.
46-461-46 C

St-Boniface. Chambres meublées, avec literie complète et facilités de cuisine. Composer : 256-7798 ou 233-5474.
44-437-47 C

St-Boniface. Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près de tout. $75.00. Possession immédiate. Composer : 247-9267
41-426-JNO

Logis de 3 pièces. Réfrigérateur et poêle inclus. Entrée privée. Libre: 1er mars. Composer: 233-4009.
45-454-46 C

Grande chambre meublée pour homme qui travaille. Composer: 233-2189.
46-464-47 C

St-Boniface. Logis de 5 pièces dans duplex assez ancien. Poêle et réfrigérateur et stationnement. Possession: 1er mars. Appelez Mme Hargreaves: 256-4446.
46-459-46 C

Poste d'essence et garage dans Centre canadien-français. Près du parc et de la plage publics ainsi que de la grand-route. Disponible le 1er mars. Pour plus de renseignements, composer: 758-3354 (résidence), ou 758-3509 (bureau).
46-457-46 C

on demande

On demande

La Division Scolaire Rivière-Seine requiert les services d'un directeur d'école pour septembre '73 à l'école de St-Adolphe (maternelle à 9e année). Approximativement 200 élèves. Le directeur devra enseigner demi-temps. Ecrire en donnant curriculum vitae et références au directeur général, C.P. 160, Ste-Anne, Manitoba

MINISTERE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Entretien d e s surfaces aménagées, Aéroport International de Winnipeg, Manitoba, seront reçues jusqu'à 3:00 p.m. HEURE de WINNIPEG le 28 février 1973, pour L'entretien des surfaces aménagées des endroits terminals à l'Aéroport International de Winnipeg.

Plans, devis et documents ayant rapport peuvent être obtenus par application au Ministère des Transports, Officier Régional des Approvisionnements, 301-391 rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur reçu d'un chèque visé, fait payable au Receveur Général du Canada, pour la somme de $25.00. Le Ministère ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune soumission.

D.A. Lane,
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

PEU D'AVENIR

dans votre présente situation? Où en serez-vous dans 3 ans? Quel sera votre revenu? Si vous n'êtes pas satisfait(e) des réponses, voici l'alternative

- l'occasion de devenir un agent d'assurance multi-risques (vie et feu)
- une compensation additionnelle pour les 2 premières années
- des commissions de renouvellement qui vous permettront de hausser votre revenu automatiquement
- une formation spécialisée

Pour rendez-vous appeler M.W. BARNES
786-6501
MERITE — SOUVERAINE
COMPAGNIES D'ASSURANCE
Vie et Générale

La Société Franco-Manitobaine
et L'Association des Scouts du Canada
(District Rivière Rouge)

DEMANDE

un coordonnateur d'activités scoutes

LES RESPONSABILITÉS INCLURAIENT :
- La coordination et l'expansion du Mouvement dans chaque village de la province;
- Le renforcement des groupes déjà existants;
- Le recrutement d'adultes;
- L'organisation de cours d'information, etc.

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Expérience scoute préférable;
- Connaissance de la pédagogie de l'enfant;
- Capacité organisationnelle;
- Connaissance minimum de la communauté franco-manitobaine.

SALAIRE négociable selon les qualifications.

S.V.P. faites parvenir par écrit votre demande et votre curriculum vitae avant le 27 février 1973, à

La S.F.M. — SCOUTE
C.P. 145 — St-Boniface, Man. (R2H 3B4)

POSTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
avec la collaboration du
MINISTERE DE L'ÉDUCATION DE VOTRE PROVINCE
recrute des **PROFESSEURS**
année scolaire 1973-74

POSTE :
En nombre important :
- niveau supérieur: mathématiques traditionnelles et modernes, physique mécanique, électricité, électronique
- niveau secondaire : mathématiques modernes — physique
- enseignement technique: mécanique, électricité électronique

En nombre limité :
- niveau secondaire: mathématiques traditionnelles

EXIGENCES :
Formation et expérience requises :
- pour l'enseignement supérieur
  Doctorat et 2 ans d'expérience ou 18 ans de scolarité et 4 ans d'expérience selon le poste à remplir
- pour l'enseignement secondaire
  B. Sc et brevet d'enseignement en plus de 4 années d'expérience dans l'enseignement de la discipline de spécialisation
- pour l'enseignement technique
  Formation répondant aux normes provinciales et 4 années d'expérience dans l'enseignement de la discipline postulée
  Expérience industrielle également souhaitable

Citoyenneté canadienne
Très bonne maîtrise du français oral et écrit
Intérêt marqué à l'égard de la coopération internationale

CONDITIONS DE TRAVAIL :
- contrat de deux ans
- traitement égal au salaire actuel
- indemnité de service à l'étranger et autres avantages

Les demandes comprenant un curriculum vitae détaillé, y compris un numéro de téléphone et copie des diplômes, si possible, doivent être soumises avant le 9 mars 1973 à :

Direction du Recrutement des coopérants
Agence Canadienne de développement international
122, rue Bank
Ottawa, Ontario
K1A 0G4 tél. : (613) 996-5605

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 3¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire: 2¢ le mot. Minimum: $0.50
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte

ON DEMANDE

Réceptionniste pour bureau de médecin. La candidate doit savoir dactylographier en anglais et pouvoir converser en français. Répondre par écrit à : Boîte 438, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man.

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
407, rue De la Morenie

Chemin Ste-Marie, près Précieux-Sang. Maison en stuc, 8 pièces, 4 chambres à coucher. Vacante. Possession Immédiate

Petite maison pour être déménagée. Complètement meublée. Prix $500.00

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMPOSER:
Tél. : 233-5874

MARION REALTY

RUE CUSSON

Maison de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grande cuisine, cave à la grandeur et garage. Lot boisé de 60 pieds. Idéale pour jeune couple. Prix demandé: $16,900 ou meilleure offre.

RUE RITCHOT

Maison idéale pour grande famille ou pour revenu. 2 salles de bains, cave à la grandeur. En très bon état. Prix demandé: $18,500.

RUE CHAMPLAIN

Maison de 3 chambres à coucher. Lot de 87 pieds. Prix demandé: $24,900.

VILLAGE ST JEAN-BAPTISTE

Propriété de revenu: 4 logis complètement privés. Chauffage: électricité. Revenu actuel, $465.00 par mois. Entièrement rénovée et tapis mur à mur.

Pour visiter,
appelez Aurèle Lemoine: 256-3091
ou Mme Cécile Gray: 256-5696
ou au bureau: 247-9841

WINNIPEG

Restaurant avec bon revenu. Entreprise idéale pour jeune couple. Ouvert de 6h a.m. à 7h30 p.m. Bon chiffre d'affaires. Cinq jours et demi par semaine. Equipement moderne. 25 sièges. Pour visiter appelez Gérard Pelletier: 334-0112 ou Ray Fellers: 489-2098.

ST-BONIFACE

Rue Champlain. Duplex avec logis de 2 chambres à coucher au 1er étage et logis de 1 chambre à coucher au 2e, sur lot de 50 pieds. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot : 247-5918.

CAMP D'ETE

Comprend 11 chalets, un "Laundrymat", un magasin. Tout près du lac. Pour plus d'information, appelez Louis Combot : 247-5918

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Bungalow de 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Garage. Près hôpital St-Boniface. Pour plus de renseignements, appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE

Maison: 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, salle à manger, cave complètement finie et comprenant salle de récréation. Garage. Beau grand lot. Près de tout. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

NOUS CHERCHONS DES LOTS ET DU TERRAIN A ST-VITAL, ST-BONIFACE OU DANS LES ENVIRONS DE WINNIPEG. POUR EVALUATION GRATUITE, APPELEZ GERARD PELLETIER : 334-0112 OU LOUIS COMBOT : 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage   Tél.: 942-0481

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER

Propriété nécessitant des réparations. Prix: $7,000. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate.

ST-BONIFACE CENTRE

Garage de construction en béton. Deux pompes à essence. Equipement et accessoires modernes complets; 2 "hoists". Commerce établi depuis nombre d'années. Gros chiffre d'affaires. Comptant requis: environ $25,000. Toute autre information sera donnée aux personnes intéressées. Raison de vente : santé.

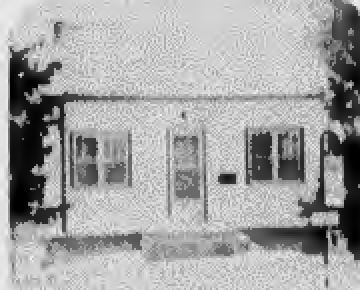
ST-BONIFACE CENTRE

Magasin REDIMART (fournisseur Merchant Consolidated). Epicerie et viande. Commerce établi depuis nombre d'années. Revenu mensuel en loyer, sauf l'espace du magasin : $320. Accessoires modernes. Marchandise : environ $6,500. Comptant requis : $25,000. Balance portée par propriétaire. Livres ouverts aux personnes intéressées. Toutes autres informations seront données sur demande. Raison de vente: santé.

ST-BONIFACE PRES HOPITAL

Immeuble moderne de 14 logis. 3 pièces, 1 chambre à coucher chacun. Toujours loué à capacité. Revenu mensuel: $1,762. Dépenses annuelles: environ $6,000. Hypothèque à 8 1/2 p.c. Comptant requis: environ $25,000.

Appeler: A.AYOTTE
233-5845





PARC WINDSOR

Duplex près de toutes commodités. En très bon état. Appelez Claude.

ST-BONIFACE

1 1/2 étage. Soubassement. 2 logis. 2 salles de bains. Tout près des écoles. En très bon état. Pourrait aussi servir comme jolie maison de famille. Appelez Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Maison : 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE

Ch. John Bruce. Trois lots: 50' x 126'. $4,500 pour les trois. Appelez Nap. Gagnon.

ST-BONIFACE — $14,500

Maison de 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Garage. Nouvellement décorée. Comptant requis: $1,000. Appelez Claude.

ST-VITAL — $13,900

Maison: 1 1/2 étage. Grand lot. Grand garage chauffé servant actuellement comme atelier. Appelez Nap. Gagnon.

RUE GAUVIN

Beau grand lot dans un district de choix. Nap Gagnon.

ST-BONIFACE

Joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, grande cuisine, soubassement complètement fini, 2 salles de bains, grand garage isolé et chauffé au gaz. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

PAUL'S REALTY
120, boul. Provencher

ST-VITAL

Maison de 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Plein soubassement. Chauffage au gaz. Prix: $15,900. Comptant requis: $700.00

ST-BONIFACE

Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

ST-BONIFACE CENTRE

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. En excellent état. $1,500 comptant requis. 256-1520

ST-BONIFACE

Duplex 5 et 4 sur grand lot boisé. Bon revenu. Prix: $12,900 seulement.

PAUL FOURNIER 256-1520   **PAUL GAGNON** 247-9267 256-6538

Bel-Air Realty
Tél.: 247-8851

ST-BONIFACE

Situé sur la rue Marion. Immeuble. 10 revenus plus bureau commercial pour coiffeuses, barbier, petit magasin. Revenu annuel de $10,000. Prix: $65,000. Comptant requis: $9,000. Contacter Maurice Ayotte: 253-9641.

ST-VITAL

Possession immédiate. Bung. 3 pièces, 1 chambre, soubassement complet. Garage. $7,900 avec $1,300 comptant. Appeler Barbara: 256-5031.

SOUTHDALE

Joli bungalow, 6 pièces, 3 chambres. Presque neuf. Grand garage. Prix: $26,200. Appelez Barbara: 256-5031.

ST-BONIFACE

Rue Masson. Très grande maison, possession immédiate, 4 chambres, salle à manger privée, 2 garages. Doit être vendue immédiatement. Venez nous faire une offre. Contacter Mme Couture: 253-4040.

RUE NOTRE-DAME

$10,000 comptant. Immeuble de 9 logements, en brique, 7 ans, très bien situé, toujours occupé au complet. Pour plus de détails appelez René Fort: 233-3974.

RUE LANGEVIN

Duplex, $2,000, comptant, entrée privée, cave séparée. Hypothèque à 8 p.c. Bon revenu. Pour visiter, appelez René Fort: 233-3974.

ST-BONIFACE

Une fois par année, nous avons une aubaine comme celle-ci. Situé sur la rue Langevin, bungalow fini en stuc, 2 chambres à coucher, salle de récréation, garage, très très propre. Prix: $18,900. N'hésitez pas à appeler tout de suite Mme Lorraine Forest: 247-9240.

NIAKWA PLACE

Duplex genre bungalow, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Prix: $17,500, $1,000 comptant. Appeler Armand Durand: 256-6960.

ST-BONIFACE

Immeuble de 4 logis entièrement privés, 2 garages. Hypothèque de $29,000 à 8 p.c. très bon revenu. Doit être vendu. Appeler Armand Durand: 256-6960.

ST-BONIFACE

Rue Aulneau. Immeuble de 14 logements, 5 ans. $20,000 comptant. Revenu annuel app. $20,600. Appeler Armand Durand: 256-6960.

ST-BONIFACE

Première fois annoncée. Maison de 3 chambres à coucher, genre bungalow. Grande cuisine, soubassement complet, garage. Situé au 306 Dumoulin. Appeler Lorraine: 247-9240.

ST-BONIFACE

Rue Langevin. Duplex: $20,900. Nouveau sur le marché, ce duplex de 3 ch. à coucher de chaque côté. Cave divisée, avec 2 fournaises. Grand lot. Très bien situé. Pour plus de détails appelez René Fort : 233-3974.

ST-BONIFACE

Très jolie maison genre bungalow, 3 chambres à coucher, soubassement complet, garage. Prix: seulement $15,300. Appeler Lorraine Forest: 247-9240.

ST-BONIFACE

IMMEUBLE, 4 logis complètement séparés, près du boulevard Provencher. $5,000 comptant. Une des meilleures aubaines que nous avons. Appelez René Fort: 233-3974.

DANIS REALTY
Tél.: 247-8958
519, ch. Ste-Marie



AV. MORIER — Exclusive. Charmante maison de trois chambres à coucher, salle à manger, "breakfast nook", salle de récréation et bien d'autres belles choses. Très bonne localité. Comptant requis minime: $1,200. Pour autres détails appelez Maurice Péloquin : 233-5630.

ST-BONIFACE — AULNEAU — Bon investissement dans duplex âgé. 2 chambres à coucher au 1er; tapis mur à mur. Logis de 1 chambre à coucher au 2e; entrée privée. Lot: 40' x 120'. Plein prix: $16,200. Appelez Albert Gauthier aujourd'hui

RUE MORIER — Bungalow bien propre de 3 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au sous-sol. Clôturé. Appelez Mme Danis.

RUE HUMBOLDT — ST-VITAL — $800.00 comptant vous installe dans bungalow complètement rénové. 3 chambres à coucher et cave à la grandeur. Lot: 50'. Tout cela pour $145.00 PIT. Pour visiter appelez Albert Gauthier.

ST-BONIFACE — Bonne maison solide de 2 étages: 7 pièces, 2 salles de bains, soubassement à la grandeur. Cours clôturée à l'arrière. Taxes basses. Prix: $18,000. Comptant requis: $1,000. Pour plus de détails appelez Mme Danis.

TRES GRANDES CUISINE ET SALLE A MANGER — PARC WINDSOR — on demande seulement $18,900 pour cette jolie maison semi-détachée, située au centre des magasins, écoles, etc. $900.00 comptant et paiements raisonnables. Contactez Aline R. Danis.

QUATRE CHAMBRES A COUCHER — 94 MORIER — $2,000 comptant vous installe dans cette maison nouvellement décorée. Tapis mur à mur dans salon, une chambre à coucher et salle de récréation. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession: 1er juillet.

STE-ANNE, MANITOBA — 1/4 de mille du lac Riviera. 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, une acre de terrain et un garage double. Tout cela pour $9,700.

NORWOOD — Très jolie maison avec garage, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, salle de récréation. Près du "Flood Bowl". Appelez M. Péloquin pour plus de détails.

Maurice Danis : 256-8836
Aline Danis : 256-8836
Réjane Lebecque
Albert Gauthier : 247-4397
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 233-5630

SERVICE "Multiple Listing"

Suite de la page 4

française. Car sachez qu'il n'a pas été le seul à écrire "légèrement". Vous connaissez sans doute à fond, cependant, "Les femmes savantes". Un tel langage en anglais? Ancienne et nouvelle littérature sont parsemées de langage aussi "imagé". Tennessee Williams, Henry Miller, Shakespeare. Allez faire un tour au M.T.C., juste pour voir et entendre.

Par contre, je vous souligne que nous vivons en Amérique du nord, avec des anglais. Que même nos plus érudits canadiens-français de St-Boniface, notre "élite", profèrent anglicismes et "choquanteries" linguistiques. Incidemment, je vous rappelle qu'on – n'est pas dans l'audience – comme vous l'a sans doute appris votre culture française, mais bien dans l'auditoire, comme le disent les dictionnaires. A moins que vous ne soyiez à part... assise loin des autres. Alors là... La solution? Prendre modèle sur les français de France? Ou, à la condition qu'ils ne me torturent plus les oreilles avec leur "footing", "parking", "building", et qu'ils se rappellent que le son UN existe toujours en français et qu'ils me foutent la paix avec leurs "lindis" !!!

Les plaisirs de la chair se partagent dans toutes les langues et les problèmes qui en résultent se discutent dans toutes les langues aussi. Marie-Lou n'est pas écrite en "joual" ni dans une langue étrangère puisque vous avez compris, malgré tout. Que des milliers de spectateurs ont compris, et que même les français, avec leur culture française, ont compris quelque chose, sinon plus que vous. Assez du moins, pour reconnaître qu'il faut aller au-delà des mots. Nous ne sommes ni des français, ni des anglais, mais des francophones d'Amérique du nord avec une culture bien jeune, mais bien à nous!

Je crois cependant que votre intention de ne plus vouloir payer $2.50 pour voir ce que vous appelez "ça", est une heureuse idée. Ainsi donc, pour le même prix, vous pourrez acheter des livres de littérature, d'histoire du théâtre (lisez sur le théâtre grec ou romain et vous en rougirez) et même des textes d'auteurs dramatiques présents et passés. Et si jamais une page, que dis-je une phrase ou un mot venaient à vous choquer, vous n'aurez qu'à déchirer la page où cette phrase où ce mot est imprimé pour avoir bonne conscience, plutôt que de "déchirer" très chrétiennement, votre prochain, pour le salut des autres!!! Vous posséderez ainsi une bibliothèque bien à vous et tout à fait particulière qui vous permettra de prêter des volumes à vos ami(e)s ou que vous dévorerez ensemble en tricotant et en parlant des autres ou du Cercle Molière...

Bien à vous,

H. David Tournant,
Winnipeg...

(on y parle aussi le français).

MOTS CROISES

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

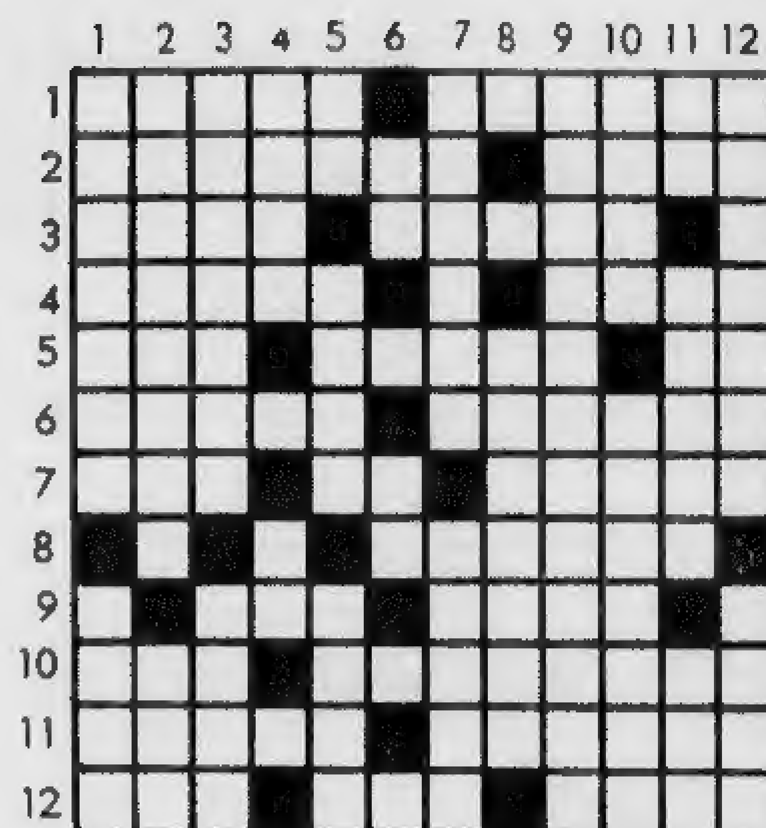
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....



HORIZONTAL

1 – Etendue d'eau fermée. - L'un des États des États-Unis.
2 – Instrument de musique. - Noce où Jésus changea l'eau en vin.
3 – Oiseau échassier. - Permission donnée à un prêtre de quitter le diocèse.
4 – Observer secrètement. - Ville du Nevada.
5 – Prénom masculin. - étoffe croisée de laine. - Deux.
6 – Choisir par la voix des suffrages. - Faire venir à soi.
7 – Glace, en anglais. - Note de musique. - Charge, emploi.
8 – Fini, terminé.
9 – Gros perroquet. - Aviron.
10 – Adj. poss. - Pièce de tissu couvrant le visage.
11 – Épreuve qu'on fait d'une personne ou d'une chose. Partie du visage.
12 – Saison. - Dans la rose des vents. - Du verbe tendre.

VERTICAL

1 – Rocher dominant la rive droite du Rhin. - Tentée avec hardiesse.
2 – Port du Mexique. - Camp, armée.
3 – Région de l'Europe Centrale. - Partie par laquelle on tient un panier.
4 – Bord, lisière d'un bois. - Term. d'inf.
5 – Neg. - Qui existe effectivement. - Opinion.
6 – Neg. - Fleuve côtier de France.
7 – Ville du Mexique. - Violation grave de la morale.
8 – Reine de Lydie.
9 – Supplice par lequel on écartelait un condamné.
10 – Avarie. - Plante voisine du Colza.
11 – Pron. Ind. - Fille du frère ou de la soeur. - Adj. poss.
12 – Peintre et graveur français, né à Nîmes (1700-1777) - Du verbe pendre.

CONCOURS JOURNAL JEUNESSE EN MARCHE

Lisez La Liberté à la page des jeunes

Il y eut réunion du conseil régional de la Division La Montagne et les membres de la S.F.M. le 12 février dernier, à Notre-Dame-de-Lourdes.

On se demande s'il n'y a pas moyen de fonder une bibliothèque ambulante pour la région, puisqu'il arrive souvent que les bibliothèques municipales, si elles existent, ne sont pas adéquates.

Les représentants régionaux ont fait remarquer le succès du bonspiel et espère renouveler et améliorer l'idée l'an prochain.

Le programme de mini-franco-fun à Lourdes est bien en marche et est un succès.

Au point de vue culture, il serait possible d'établir des comités culturels dans la région afin de coordonner toutes les activités de la région.

On étudie le mandat de la S.F.M. présenté lors du rallye régional et les résolutions présentées lors du rallye annuel.

Si vous voulez que la Société Franco-Manitobaine endosse votre projet de perspective jeunesse, contactez-nous et donnez-nous le nom de votre projet et le nom du responsable. Tél.: 233-4915.

La Société Franco-Manitobaine